

TEBBOUNE À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2021/2022

## Les lois sont faites pour être appliquées

P3

RAMTANE LAMAMRA (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

## Rabat est allé loin dans son complot contre l'Algérie

P3

PROJET DE LA LOI DE FINANCES (PLF) 2022

## Recettes budgétaires à plus de 5683 milliards de dinars

P5

A CAUSE D'UNE NUIT DE DÉLUGE

# Le pays submergé par des eaux boueuses

Trois morts et d'importants dégâts matériels

P2



RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

## Rencontre nationale lundi à Khenchela

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, organise, aujourd'hui à Khenchela, une rencontre sur la restauration des écosystèmes forestiers, qui a pour objectif l'élaboration d'un cadre opérationnel de restructuration des écosystèmes forestiers dégradés et sensibiliser les citoyens pour la préservation et la protection des ressources naturelles, a annoncé dimanche un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui se tient sous le thème "pour une action commune de reboisement des espaces dégradés", verra la participation des membres de gouvernement, des représentants des organisations internationales, des représentants de la société civile, des responsables locaux et des cadres et des experts, a précisé le ministère.

P4

POMME DE TERRE

## Lancement de la 3eme opération de déstockage

P2

GÉOMATÉRIAUX

## L'université de M'sila obtient deux brevets d'invention

P4

الملتقى العلمي تحت شعار  
حُبّ الوطن... البعد الأخلاقي والإلتزام الوطني

للتصاقبة الوطنية  
لحفظ القرآن الكريم وتجويده وتفسيره

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
J.M.H.E. | T.E.L. | S.O.V.J.I | T.E.L.E.R.J.

الأسبوع الوطني

القرآن الكريم

23

الموافق 28/27/26 أكتوبر 2021 م -

أيام 21/20/19 ربيع الأول 1443 هـ

النّادي الوطني للجيش - بني هسوس - الجزائر العاصمة

LA NATION 25/10/2021
ANEP Gratuit 0075

POMME DE TERRE

Lancement de la 3ème opération de déstockage

L'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV) a annoncé, hier dans un communiqué, avoir lancé la troisième opération de déstockage de la pomme de terre pour sa mise sur les marchés de gros et de proximité au prix plafonné de 50 DA/kg.

Lancée dimanche à travers 14 wilayas avec la contribution de 20 opérateurs stockeurs conventionnés avec l'Office, cette opération "verra la distribution de grandes quantités de pommes de terre pour répondre à la demande croissante de ce produit alimentaire de large consommation dans les différents marchés nationaux".

Le prix de vente de ce produit agricole a été plafonné à 50 DA/kg et l'approvisionnement devra se poursuivre conformément à un programme tracé dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac). Initialement lancé le 7 octobre en cours, l'approvisionnement du marché en pomme de terre "se poursuivra pendant toute la période de soudure s'étalant jusqu'à la fin du mois de novembre prochain", a précisé le communiqué, ajoutant que la troisième étape de l'opération de déstockage concernera les wilayas d'Alger, Blida, Tipaza, Médéa, Boumerdes, Bouira, Ain Defla, Chlef, Relizane, Mascara, Mostaganem, Saida, Skikda et El Tarf.

Cette opération sera généralisée pour la commercialisation de la pomme de terre au niveau des marchés de gros et de proximité répartis sur tout le territoire national, de même qu'il sera procédé à l'approvisionnement de plusieurs points de vente agréés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'ONILEV, Abdelaziz Ouchene avait indiqué mercredi qu'une quantité globale de plus de 100.000 tonnes de pomme de terre sera déstockée et vendue au prix de 50 DA/kg, assurant que cette quantité stabilisera les marchés, en proposant la pomme de terre "du producteur au consommateur", sans passer par des intermédiaires.

S'inscrivant dans le cadre du programme Syrpalac, cette opération a été lancée le 15 octobre et se poursuivra jusqu'au 15 novembre prochain. Des opérations de déstockage sont organisées, chaque année, au cours des périodes dites de soudure, entre deux périodes de production. Au nombre de deux, la première période de soudure intervient entre mars et avril tandis que la seconde entre octobre et novembre, a-t-il précisé.

R.N

A CAUSE D'UNE NUIT DE DÉLUGE

Le pays submergé par des eaux boueuses

• TROIS MORTS ET D'IMPORTANTES DÉGÂTS MATÉRIELS

Quelques heures de fortes précipitations ont suffi pour transformer plusieurs régions du pays en marécages lors d'une nuit chaotique où trois personnes ont perdu la vie.



Le déluge apocalyptique qui s'est abattu, dans la nuit de samedi à dimanche, sur plusieurs wilayas du pays a provoqué, comme il fallait s'y attendre, de nombreux dégâts et causé la mort de trois personnes dont une femme de 58 ans emportée par la furie de l'Oued Saoula à Alger.

La Protection civile a fait, d'autre part, état du sauvetage de neuf individus qui étaient cernés "par les eaux pluviales à travers les communes de Draria, Khraïssia, Bouzaréah et El Harrach". Plusieurs opérations de pompage d'eau et de dégagement de véhicules ont été également menées dans les communes d'Alger. La situation était particulièrement dramatique à Bach Djerrah, Staoueli, El Biar, Belouizdad, Bir Mourad Rais, El Mouradia, Bir Khadem, Sidi Moussa, Kouba, Ain Benian, Eucalyptus, Gué de Constantine, Hussein Dey, El Achour, Bab Ezzouar, et Ben Aknoun.

Ailleurs dans le pays, des interventions de sauvetage de 18 personnes et d'épuisement des eaux dans des habitations et des édifices publics ont été effectués à travers les wilayas d'Oran, Chlef, Relizane, Blida, Boumerdes, Tissemsilt, Bouira, Tizi Ouzou, Constantine, Sétif et Tébessa. Les secouristes ont mené 43 opérations de sauvetage, de dégagement des véhicules emportés par les eaux, 138 opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales. On a, en outre, constaté six effondre-

ments partiels de faux plafonds, de murs extérieurs et d'habitations précaires.

Dans des incidents liés aux intempéries, sept autres individus ont été blessés dans quatre accidents de la route dans la wilaya de Mostaganem. Les pompiers sont également intervenus pour, en outre, évacuer quatre blessés coincés dans un véhicule qui a dérapé et chuté dans un ravin où ils ont également extrait le cadavre d'une femme ayant succombé à ses blessures. On signale aussi plusieurs autres collisions dont une entre un camion et une citadine dans la commune de Sidi Lakhdar de la même wilaya.

Les récentes inondations prouvent que rien n'a été fait pour prévenir une telle catastrophe. Pourtant, durant les derniers mois, plusieurs voix, notamment celles des citoyens, ont alerté sur l'imminence d'un danger si rien n'est fait pour dégager le réseau d'évacuation des eaux usées.

28 points noirs recensés à Alger

Ainsi, le 13 octobre, le responsable des projets et de la maintenance à la SEAAL avait recensé 28 sites dans le territoire de la capitale où des inondations risquent de survenir. Les points noirs se situent au niveau du port d'Alger, de la rue Tripoli, au quartier d'Oued Kniss, et dans plusieurs trémies ainsi que les communes de Bordj El Bahri, Bordj El Kiffan, Bab Ezzouar,

Rouiba et Bab El Oued.

Selon lui, des solutions existent et sont consignées dans le plan d'orientation pour la prévention des inondations, établi en collaboration avec la Direction des Ressources en eau d'Alger. Samir Djendel a cité parmi les dispositifs qui pourraient réduire le risque d'éventuel désastre la création d'une conduite souterraine (projet en cours d'étude) pour acheminer les eaux de pluie de Bab Ezzouar vers la mer, ou encore la réhabilitation des anciens réseaux de voirie des communes.

Le chef de service d'assainissement dans la même direction, Nacef Nadir a, lui, passé en revue les projets réalisés pour prévenir les inondations, dénombrant, entre autres, la réhabilitation de Oued El Hamiz (dont les travaux ont débuté depuis 3 mois), Oued El-Harrach (devant être réceptionné prochainement), la réalisation d'un collecteur à Oued Ouchayah (en service), un autre de Oued Romane à El-Harrach (achevé), outre la réalisation du projet d'Oued M'kessel à BEO, une conduite de 4m de diamètre (achevée) et le collecteur de Rais Hamidou (en service). Il reste à constater que la politique urbaine en Algérie est défaillante et que les nouvelles constructions, qu'elles soient publiques ou privées, ressemblent plus à un empilement irrégulier de blocs de béton qu'à des quartiers.

Mourad Fergad

ECONOMIE INFORMELLE

Les opérateurs non déclarés devront s'identifier spontanément avant fin 2022

Le projet de loi de Finances (PLF) pour l'année 2022 enjoint aux personnes, physiques ou morales, exerçant des activités économiques non déclarées, de se présenter spontanément aux services fiscaux, au plus tard le 31 décembre 2022, pour s'identifier et bénéficier ainsi d'une amnistie fiscale.

Selon le document présenté dimanche par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), "les personnes physiques et morales non identifiées auprès des services fiscaux, exerçant des activités d'achat revente, de production, de travaux ou de services, non déclarées, qui se présentent spontanément, au plus

tard le 31 décembre 2022, pour s'identifier, ne sont pas passibles de sanctions fiscales, sous réserve que l'accomplissement de la formalité d'identification spontanée, intervienne avant l'enclenchement d'une opération de contrôle fiscal".

Cette mesure a pour objectif de donner la possibilité aux contribuables exerçant des activités non déclarées à l'administration fiscale, de s'identifier spontanément au plus tard le 31 décembre 2022, sans être poursuivis pour le paiement des impositions se rapportant à leurs situations antérieures à la date de leur identification spontanée. Cette disposition d'inclusion fiscale, faisant partie des recommandations des assises nationales sur la fiscalité, organisées au titre de l'année 2020, "vise principalement

la migration vers le secteur formel, des contribuables exerçant dans l'informel", selon l'exposé des motifs de cette disposition.

L'accomplissement de cette formalité d'identification spontanée, qui affranchit les contribuables concernés de toutes poursuites par les services fiscaux, pour ce qui concerne leurs situations antérieures à cette date, doit intervenir avant toutes actions de contrôle des services fiscaux, souligne la même source. Le gouvernement prévoit dans son plan d'action adopté en septembre passé par les deux chambres du Parlement, plusieurs mesures pour "le renforcement de l'intégration du secteur informel dans le circuit légal".

R.N

TEBBOUNE À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2021/2022

## Les lois sont faites pour être appliquées

*"Je me suis engagé devant Dieu et devant tout le peuple algérien qui m'a accordé sa confiance lors de la présidentielle, à satisfaire ses revendications et ses aspirations légitimes pour un changement global et véritable», a déclaré le président de la république, hier, à l'ouverture de l'année judiciaire 2021/2022 au siège de la Cour suprême.*



Président l'ouverture de l'année judiciaire 2021/2022 au siège de la Cour suprême, le chef de l'Etat a affirmé, dans son allocution, que cette cérémonie "vient raviver une tradition consacrée dans les us de l'Etat et de l'institution judiciaire", indiquant que "c'est également une opportunité pour affirmer notre attachement à accorder au pouvoir judiciaire la place privilégiée qui lui sied". C'est aussi l'occasion, a-t-il poursuivi, de passer en revue "les étapes et les acquis réalisés par le secteur de la Justice, de rappeler les objectifs escomptés, d'esquisser les contours futurs auxquels nous aspirons, parachever l'édification de l'état de droit et jeter les bases d'un pouvoir judiciaire solide, indépendant et efficace, à même de renforcer la confiance du citoyen envers l'Etat et de nourrir en lui le sentiment de sécurité et de quiétude".

### RESPECTER LES ÉTAPES ET AVANCER À PAS SÛRS

Le Président Tebboune a également précisé que cette démarche "a requis d'opérer un changement global et réel permettant un redressement national", ajoutant que pour atteindre cet objectif, il "nous a fallu respecter les étapes et avancer à pas sûrs", "à commencer par l'amendement constitutionnel

plébiscité par le peuple", puis "la construction d'un nouvel édifice institutionnel, à travers l'organisation des élections législatives".

Dans ce sillage, il a souligné que l'Etat a tenu, lors des élections législatives, "à exclure les détenteurs de l'argent sale, à travers la révision du régime électoral, dans le but de moraliser la vie politique, contre l'influence de l'argent sale sur le processus électoral et laisser la place aux jeunes en leur apportant tout le soutien pour pouvoir participer à la prise de décision".

Soulignant la nécessité pour tout un chacun, sans exception et qu'importe sa position au sein de l'Etat, de respecter les décisions de la justice et de veiller à leur exécution, le Chef de l'Etat a rappelé que l'exécution des jugements était "une condition fondamentale et essentielle participant de la souveraineté du peuple", dans la mesure où, a-t-il dit, "les jugements sont rendus au nom du peuple algérien et traduisent dans les faits l'esprit de la loi et les objectifs voulus par le législateur à travers des lois votées par les représentants du peuple".

Et de s'interroger, à cet égard, sur "l'intérêt de promulguer des textes de loi et de rendre des jugements s'ils ne sont pas exécutés dans les plus brefs délais" pour permettre au justiciable de rétablir et jouir de son droit.

"Ce phénomène était monnaie courante au sein de certaines institutions de l'Etat, économique ou administrative, où la décision du juge n'était pas respectée", a fait remarquer le Président Tebboune qui a qualifié cette situation "d'illlogique", dans le sens, dira-t-il, où l'on ne saurait construire un Etat de droit si le citoyen, en possession d'un jugement rendu en sa faveur, n'est pas en mesure de prendre son droit.

Les réformes engagées dans le secteur de la justice "ont permis d'accorder toutes les prérogatives de gestion des affaires des magistrats au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), composé dans sa majorité de magistrats élus par leurs pairs, de même que la représentation syndicale des magistrats est présente dans ce Conseil", a-t-il fait valoir, relevant qu'il s'agit là d'une "première qui dénote notre attachement à assurer la protection aux magistrats et préparer le terrain pour l'indépendance du pouvoir dont il relève".

"Toutes ces garanties seront concrétisées avec la promulgation de la loi organique portant statut des magistrats et celle relative au CSM", a tenu à rassurer le Président Tebboune qui a enjoint au gouvernement d'accélérer l'examen de ces deux lois en vue de leur présentation au Parlement".

Synthèse : Aziz. T.

RAMTANE LAMAMRA (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

### Rabat est allé loin dans son complot contre l'Algérie

Le Maroc est allé loin dans son complot pour déstabiliser le front interne de l'Algérie, en recourant à des groupes classés "terroristes" par l'Algérie et en se faisant assister par Israël, a déclaré le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

"Rabat est allé très loin dans son attaque contre l'Algérie, en recourant à des individus et des groupes classés terroristes par l'Algérie", a déclaré M. Lamamra lors d'un entretien à la chaîne "Russia Today", diffusé samedi soir.

"Le Maroc a également employé des méthodes de guerre dite de «quatrième génération» pour déstabiliser le front interne de l'Algérie, recourant même à l'assistance et l'aide d'Israël", ajoute le chef de la diplomatie algérienne.

Le ministre tient à préciser que l'Algérie "ne critique aucun pays lorsqu'il exerce sa souveraineté. Or, face à cet acte dirigé contre la sécurité et la stabilité de l'Algérie, nous avons appelé l'attention de tous sur la dangerosité et le caractère inadmissible de l'action entreprise par Rabat".

"Lorsqu'on explique au Maroc par la voix de ministres, aux invités, notamment israéliens que l'Algérie est source d'inquiétude dans la région et qu'elle s'est allié à un autre pays (...), l'Algérie s'est trouvée dans l'obligation de riposter vigoureusement", a expliqué M. Lamamra en référence à la décision d'Alger de rompre ses relations diplomatiques avec Rabat. Alors que "l'Algérie a été de tout temps un facteur de stabilité et de paix dans la région, comme tout le monde le sait, la partie marocaine fait ressortir délibérément des déclarations fallacieuses sur la politique de l'Algérie et ses actions dans la région" déplore-t-il.

### L'OCCUPATION MAROCAINE DU SAHARA OCCIDENTAL, À L'ORIGINE DE L'INSTABILITÉ DANS LA RÉGION

Le chef de la diplomatie algérienne affirme, par ailleurs, que "le Maroc est responsable de l'instabilité dans la région, désormais ouverte sur l'inconnu, du fait de son occupation du Sahara occidental", son refus du plan de paix des Nations Unies, et ses entraves à la solution au conflit" qui oppose le Maroc au Front Polisario.

"Toutes les démarches entreprises jusqu'à présent par le gouvernement marocain visent à imposer un fait accompli incompatible avec le droit international et ne remplissant pas les conditions minimales d'une coexistence pacifique entre les pays de la région, entendre par là, le peuple sahraoui frère qui a des droits inaliénables", explique le ministre.

Il rappelle, à ce titre, la position de l'Algérie vis-à-vis du conflit au Sahara occidental qui soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Interrogé sur les déclarations d'un ministre israélien au sujet d'une "relation spéciale" qu'entreprendrait l'Algérie avec l'Iran, M. Lamamra dira qu'il s'agit de "propos inexacts et incorrectes, car c'est là des déclarations relayées délibérément par le Maroc pour nuire à l'Algérie", ajoutant que "les choses sont claires et connues. L'Algérie entretient des relations normales et anciennes avec la République islamique d'Iran depuis le régime du Shah d'Iran".

"L'Algérie et l'Iran ont des intérêts au sein de l'OPEP, et l'Algérie a des intérêts à ce que l'Iran entretienne des bonnes relations avec tous ses voisins arabes, et que tout le monde dans cette région et dans d'autres, y compris celle du Maghreb, se conforme aux règles du droit international, sans aucune ingérence dans les affaires internes des pays, précise le ministre.

APS

### COUR DE BLIDA

## 7 ans de prison ferme requis contre Hamel et Berrachedi

Le parquet général près la Cour de Blida a requis, dimanche, une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 DA et subsidiairement la confirmation de la peine contre l'ancien directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel et l'ancien chef de sûreté de la wilaya d'Alger, Noureddine Berrachedi accusés dans une affaire d'abus de fonction.

Le procureur général près la Cour de Blida a requis l'augmentation de la peine à 7 ans de prison ferme assortie d'une

amende de 500 000 DA et subsidiairement la confirmation de la peine en appel contre l'ancien directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel et l'ancien chef de sûreté de la wilaya d'Alger, Noureddine Berrachedi accusés dans une affaire d'abus de fonction. Les deux accusés avaient été condamnés auparavant par le tribunal et la Cour de Blida à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA chacun, avant leur procès en appel, dimanche, en séance plénière

devant la Cour de Blida. L'affaire a été soumise à la Cour suprême pour être réexaminée par une nouvelle composition de juge et de conseillers.

La décision du parquet est intervenue après l'audition des accusés, Hamel et Berrachedi et des témoins, l'ancien ministre de la Justice, Tayeb Louh et Kamel Chikhi dit "El Bouchi", et l'ancien chef de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, Sidhoum Hassan, lesquels ont maintenus les mêmes témoignages donnés lors des précédentes au-

diences.

L'affaire d'abus de fonction a été suscitée par la poursuite de l'ancien chef de sûreté de la wilaya d'Alger, Berrachedi de l'enquête sur le dossier de blanchiment de fonds publics d'une valeur de 125 000 millions DA et le financement de groupes terroristes, impliquant Kamel Chikhi, dit "El Bouchi" après sa présentation devant le procureur de la République, un acte contraire aux lois en vigueur. Le procès se poursuit par les plaidoiries des avocats de la défense.

**GÉOMATÉRIAUX**

**L'université de M'sila obtient deux brevets d'invention**

Le chercheur à l'Université Mohamed Boudiaf de M'sila, Mohamed Bencheikh, a obtenu deux brevets d'invention de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) dans le domaine des géomatériaux, a-t-on appris dimanche auprès de cet établissement.

M. Bencheikh a expliqué que le premier brevet obtenu en collaboration avec son collègue chercheur, Abderachid Amriou, concerne "un procédé expérimental de contrôle de la durabilité du béton réalisé par un essai de perméabilité à l'eau sur une éprouvette de forme cylindrique creuse". L'invention consiste à contrôler et évaluer la durabilité du béton par la mesure de la perméabilité à l'eau, selon le chercheur, qui a expliqué que l'invention permet aussi d'évaluer la durabilité des structures et ouvrages en béton soumises à un environnement préjudiciable.

Le second brevet se rapporte au domaine des matériaux de construction et a pour objectif l'élaboration et la fabrication d'une brique en terre crue, compressée et stabilisée à base de sable de dune du Sahara, a-t-il précisé. Ces brevets jouent un rôle essentiel pour l'université de M'sila, car ils permettent non seulement de valoriser ses investissements, mais aussi de trouver des partenaires pour l'exploitation de ses inventions, a-t-il noté, ajoutant que les deux brevets représentent une belle avancée dans la réalisation de matériaux de construction modernes.

De son côté, le recteur de l'université de M'sila, Kamel Badari, a assuré que "seules l'innovation et la créativité permettent de trouver des réponses durables aux enjeux économiques et socio-économiques auxquels notre société est confrontée".

Pour sa part, Ahmed Mir, directeur de l'incubateur de l'université de M'sila et directeur du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), a estimé que l'incubateur accompagne les chercheurs de l'université dans leurs démarches de protection en partenariat avec le CATI, assurant que l'apport de l'université de M'sila à l'économie, à travers son savoir-faire, fait partie des objectifs. Le directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Benmehdi, a relevé, quant à lui, avec satisfaction que l'université de M'sila est classée, en 2020 et 2021, première à l'échelle nationale en matière de dépôt de brevets d'invention.

Avec quatre brevets déjà obtenus, et 36 autres déposés et en cours de traitement, l'esprit de transfert technologique et d'entreprise fait partie intégrante de cette université, a-t-il souligné. Aujourd'hui, le nombre de brevets déposés par l'université de M'sila est un indicateur comparatif de la performance de cet établissement universitaire, a-t-il assuré.

R.N

**RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS**

**Rencontre nationale lundi à Khenchela**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, organise, aujourd'hui à Khenchela, une rencontre sur la restauration des écosystèmes forestiers, qui a pour objectif l'élaboration d'un cadre opérationnel de restructuration des écosystèmes forestiers dégradés et sensibiliser les citoyens pour la préservation et la protection des ressources naturelles, a annoncé dimanche un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui se tient sous le thème "pour une action commune de reboisement des espaces dégradés", verra la participation des membres de gouvernement, des représentants des organisations internationales, des représentants de la société civile, des responsables locaux et des cadres et des experts, a précisé le ministère. Cet événement, qui va se dérouler au niveau de l'Université de Khenchela, "Abbes Laghrour", a pour objectif "d'élaborer un cadre opérationnel de restauration des écosystèmes forestiers dégradés, d'engager les mesures de réhabilitation des espaces y compris le barrage vert, de sensibiliser les citoyens pour la préservation et la protection des ressources naturelles et de mobiliser le mouvement associatif pour s'inscrire dans la démarche de restauration des paysages notamment forestiers" a relevé le même source.

Cette rencontre, qui coïncide avec la célébration de la journée nationale de l'arbre, "revêt une grande importance, vu l'ampleur des pertes induites par les incendies de forêts enregistrés l'été dernier estimés à plus de 94.000 hectares dont 35.000 hectares de vergers arboricoles", a souligné le ministère.

La rencontre qui marque, également, le lancement officiel de la campagne nationale de reboisement 2021-2022 sur tout le territoire, est également une occasion pour "la mise en œuvre du programme national d'envergure de plantations forestière et fruitière" au niveau des zones touchées par les incendies avec la participation de l'ensemble des secteurs et du mouvement associatif dans les opérations de reboisement, a noté le communiqué.



Le ministère a précisé que l'opération de reboisement ne concerne pas uniquement les espaces forestiers, mais aussi les exploitations privées touchées par les incendies, afin de permettre aux agriculteurs de reprendre leurs

activités agricoles rapidement, tout en prenant en compte les aspects techniques liés à cette opération, et ce, afin de réussir les plantations.

APS

**ZONES INCENDIÉES À TIZI-OUZOU**

**Le reboisement, "tributaire des conditions climatiques"**

Le reboisement des zones touchées l'été dernier par des incendies à Tizi-Ouzou reste "tributaire des conditions climatiques mais aussi du degré de régénération végétale, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation locale des forêts qui s'appuie à lancer une campagne annuelle de plantation. "Pour les zones incendiées l'été dernier, nous sommes tributaires des conditions climatiques, du retour de la pluviométrie et de la régénérescence de la végétation, pour entamer le reboisement.

L'objectif fixé n'est pas de reboiser une plus grande surface ou planter un bon nombre d'arbres, mais, plutôt assurer l'éclosion des

zones touchées", a expliqué le responsable du service extension auprès de la Conservation, Larbi Chebli. Lors de cette campagne qui sera lancée, lundi, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, il est prévu la plantation de quelque 4.800 plants au niveau de 41 sites à travers différentes localités de la wilaya, dont 600 sur une surface d'un hectare au niveau de la forêt domaniale d'Ait Oumalou entièrement calcinée. Il est, également, prévu une opération de reboisement au niveau de la forêt de Harrouza, sur les hauteurs de la ville de Tizi-Ouzou, touchée, quant à elle, par des incendies l'année dernière.

L'opération de reboisement concernera

également la forêt de Zekri, dans la daïra d'Azefoun, au Nord-est de la wilaya. Les deux sites ont été ainsi touchés par des incendies, l'année dernière, mais fort heureusement la végétation a déjà été régénérée. Selon M. Chebli, la Conservation dispose d'une pépinière de 60.000 plants forestiers ornementaux dont bénéficieront les cinq (5) circonscriptions forestières de la wilaya ainsi que les collectivités locales, le mouvement associatif local et les établissements scolaires. Un lot de 10.000 plants, offert par Sonatrach sera prochainement distribué. Ce lot sera réparti sur plusieurs sites relevant de différentes localités de la wilaya.

R.N

**PROGRAMME INNODEV**

**Campagne de sensibilisation envers les PME à travers 13 wilayas**

Une campagne de sensibilisation envers les petites et moyennes (PME) sera organisée, du 24 octobre au 16 décembre, à travers 13 wilayas de différentes régions du pays dans le cadre du programme INNODEV (Innovation-Développement des petites et moyennes entreprises), a indiqué hier le ministère de l'Industrie dans un communiqué.

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif de vulgariser ce projet, initié par le ministère de l'Industrie en collaboration avec la Coopération allemande "GIZ", ses objectifs et ses activités à travers l'organisation de séminaires, de réunions et de rencontres de proximité, fait savoir la même source.

Les wilayas concernées par cette campagne sont celles d'Alger, Tipasa, Médéa Ouargla, Ghardaïa, Adrar, Boumerdes, Constantine, Batna, Mostaganem, Sidi Bel Abbes, Tiemcen

et Bejaïa.

La campagne, qui coïncidera également avec la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (GEW), prévue du 8 au 14 novembre, constitue une occasion pour sensibiliser les collectivités locales "quant au rôle important des PME dans le développement local et la nécessité de leur accompagnement", souligne le ministère.

Initié en février 2021, le programme INNODEV vise à renforcer l'offre de conseil publique et privée au profit des PME et à les accompagner pour devenir plus compétitives et plus vertes, en s'appuyant sur une expertise et des formations spécialisées.

Ce projet s'articule autour de quatre (04) composantes liées à l'économie verte/efficacité des ressources, la conquête de nouveaux marchés, le management de l'innovation et la réduction de la mortalité des entreprises. Il

s'agit plus précisément de permettre aux PME bénéficiaires de ce programme une utilisation plus efficace des intrants (énergie, eau, matières premières) et des extrants tels que la chaleur qui résulte du processus de production pour un impact positif sur l'environnement.

"INNODEV vise aussi à aider les PME à mieux se positionner à l'export, à favoriser le développement de produits innovants et à renforcer les capacités et les compétences des structures d'appui publiques et privées pour offrir de meilleures prestations dans le domaine du management de l'innovation au profit des PME", explique le communiqué.

En outre, le programme prévoit d'accompagner les PME pour la réduction de leurs mortalités à travers une meilleure connaissance des raisons de défaillance des PME.

R.N

PROJET DE LA LOI DE FINANCES (PLF) 2022

# Recettes budgétaires à plus de 5683 milliards de dinars

Le projet de la loi de finances (PLF) pour l'année 2022, prévoit des recettes budgétaires de 5.683,22 milliards de dinars, dont 2.103,90 milliards de dinars de fiscalité pétrolière.



Selon le document présenté dimanche par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, devant la commission des finances et du budget de l'APN, le PLF 2022 table sur des recettes budgétaires qui s'élèvent à 5.683,22 milliards de dinars, composées de 3.579,31 milliards de dinars de ressources ordinaires (63% des recettes) et de 2.103,90 milliards de dinars de fiscalité pétrolière (37%). Les 3.579,31 milliards de dinars de recettes ordinaires sont composées essentiellement de 2.857,86 milliards de dinars de recettes fiscales (produit de contributions directes, des impôts divers sur les affaires, des douanes) et de 231,15 milliards de dinars de recettes ordinaires (produits et revenus des domaines, produits divers du budget, recettes d'ordre). A rappeler que

pour l'année 2021, la loi de finances complémentaire avait prévu un total de recettes budgétaires de 5.331,83 milliards de dinars, dont 3.404,78 de recettes ordinaires et 1.927 milliards de dinars de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses, le PLF 2022 prévoit un budget de fonctionnement de 6.311,53 milliards de dinars et un budget d'équipement (crédits de paiement) de 3.546,90 milliards de dinars dont 2.713,86 milliards de dinars pour l'investissement et 833,03 milliards de dinars pour les opérations en capital. Sur le budget d'équipement, 196,13 milliards de dinars sont consacrés au soutien à l'accès à l'habitat, 736,11 milliards de dinars aux infrastructures économiques et administratives, 253,44 milliards de dinars à l'agriculture et l'hydraulique et 228,10 milliards de dinars à

l'éducation-formation. Les infrastructures socio-culturelles sont dotées d'un budget de 156,9 milliards de dinars, le soutien aux services productifs profite de 36,53 milliards de dinars, l'industrie de 4,79 milliards de dinars, et l'énergie et les mines de 1,75 milliards de dinars. Les Plans communaux de développement (PCD) sont dotés de 100 milliards de dinars, alors que 1.600 milliards de dinars du budget d'équipement sont consacrés aux autres secteurs. Le PLF 2022 prévoit également 433,03 milliards de dinars consacrés au soutien à l'activité économique (dotations des comptes d'affectation spéciale, les CAS, et bonification des taux d'intérêt), alors que 390 milliards de dinars sont alloués aux dépenses imprévues.

APS

## IMPÔT SUR LE REVENU GLOBAL Une refonte totale du barème

Le Projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2022 propose une refonte totale du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), une mesure permettant d'alléger la pression fiscale sur les revenus des ménages.

Présenté dimanche par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le PLF 2022 prévoit une révision totale du barème de l'IRG, apportant des ajustements dans les tranches de revenus et les taux d'imposition y correspondant.

Ainsi, le nouveau barème de l'IRG propose d'exclure les revenus annuels n'excédant pas 240.000 dinars de cet impôt, ceux compris entre 240.001 et 480.000 dinars y seront soumis à hauteur de 23%, entre 480.001 et 960.000 dinars à 27%, entre 960.001 et 1.920.000 dinars à 30%, entre 1.920.001 et 3.840.000 dinars à 33%, tandis que les revenus supérieurs à 3.840.000 dinars seront imposables à hauteur de 35%.

En outre, les traitements, indemnités, émoluments, salaires, pensions et rentes viagères, bénéficieront d'un abattement proportionnel sur l'IRG à 40% qui ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1000 et 1.500 dinars /mois).

Le projet souligne également que les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire.

Selon le même texte, les revenus supérieurs à 30.000 et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficieront d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement.

Il est aussi proposé de faire bénéficier les cessions de logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale, d'une réduction d'impôt de 50%. Par ailleurs, le PLF 2022 propose de consacrer le principe de la globalité de l'imposition des revenus des personnes physiques qui consiste à intégrer dans la base imposable à soumettre au barème de l'IRG, au lieu de situation du domicile, l'ensemble des revenus réalisés par une personne à l'exception de certains revenus pour lesquels l'imposition libératoire est maintenue eu égard à la nature de ces revenus.

Dans l'exposé des motifs, il est expliqué qu'en l'état actuel de la législation fiscale, l'IRG est applicable aux revenus réalisés par les personnes physiques, ajoutant que certaines catégories de revenus sont soumises au barème progressif de l'IRG (exemple du BIC), alors que d'autres sont soumises à des impositions proportionnelles libératoires d'impôt (revenus fonciers, revenus des capitaux mobiliers, plus-values de cession etc).

Cette "dualité" de traitement en matière d'imposition des revenus, explique le texte, ne permet pas une répartition "équitable" de la charge fiscale entre les contribuables, par rapport à leur revenu global, comparativement à des niveaux identiques de revenus.

Le taux d'imposition moyen dégagé du barème progressif est de 22 à 30%, en fonction du niveau du revenu réalisé, alors qu'il se situe entre 7 et 15% maximum pour les revenus soumis à des impositions proportionnelles, ajoute le texte.

Pour remédier à cette situation et assurer une équité fiscale par la répartition de la charge fiscale en fonction des facultés contributives de chaque personne, il est proposé d'instaurer le principe de la globalité de l'imposition des revenus des personnes physiques qui permettra d'augmenter le rendement de l'IRG des catégories de revenus autres que les traitements et salaires.

APS

### SUBVENTION PUBLIQUE

## Création d'un dispositif de compensation au profit des ménages nécessiteux

Le projet de loi de finance (PLF) pour l'année 2022 prévoit la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages nécessiteux, qui sera mis en place suite à la suppression du système de subventions généralisées. Selon le document présenté dimanche par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), "il est mis en place un dispositif national de compensation monétaire au profit des ménages qui y sont éligibles. Ce dispositif mis en œuvre suite à la révision et l'ajustement des prix des produits soutenus, sera concrétisé à travers un programme de transfert monétaire direct au profit des ménages qui y sont éligibles".

"Les modalités d'application seront fixées par voie réglementaire notamment, la liste des produits subventionnés concernés par la révision des prix, les catégories de ménages ciblés, les critères d'éligibilité à cette compensation et les modalités de transfert monétaire", est-il noté dans le PLF. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, avait indiqué mi-septembre dernier lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement à l'APN que la réforme du système de subvention sociale se fera à travers "le passage au virement au profit des familles nécessiteuses qui bénéficieront d'un revenu supplémentaire comme indemnisation de la hausse des prix (engendrée par la suppression des subventions directes)". Cette réforme vise un "meilleur ciblage" de la subvention publique "garantissant une justice sociale", avait souligné M. Be-

nabderrahmane. En effet, l'expérience acquise par l'Etat dans la politique sociale a démontré que la majorité des dispositifs généralisés sont "abusifs", du fait qu'ils "profitent essentiellement aux couches des populations aisées", relève-t-on dans l'exposé des motifs de cette nouvelle disposition. Selon la même source, l'évaluation préliminaire du niveau des subventions fait ressortir un montant qui avoisine en moyenne 3.250 milliards de dinars par an sur la période 2012-2017 (soit environ 19,3% du PIB) ce qui représente entre 30 et 41 milliards de dollars en fonction de la fluctuation du taux de change. D'après les mêmes estimations, "les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions et que les

subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions, elles sont dominées par le soutien aux prix des produits alimentaires et aux logements". Au plan budgétaire, ce dispositif permet également de "maîtriser les crédits mobilisés annuellement au titre des différentes formes de subventions et de compensation (farine, semoule, pain, lait, huile, électricité, gaz, eau) et de participer à la réduction des phénomènes de gaspillage et de surconsommation qui se répercutent sur l'augmentation des dépenses publiques en la matière et qui pèsent lourdement sur le budget de l'Etat", d'après l'exposé des motifs. Il est à rappeler que l'Algérie avait recouru à l'aide technique de la Banque mondiale (BM) pour définir les meilleurs mécanismes à adopter dans cette réforme "à court terme".

APS

LA RÉPONSE IMMUNITAIRE

L'immunité innée



Une réponse immédiate qui survient chez tout individu en l'absence d'immunisation préalable. Il s'agit de la première barrière de défense vis-à-vis des agents pathogènes. Elle fait principalement intervenir des anticorps préformés (naturels) et des lymphocytes qui ne présentent pas de récepteurs spécifiques à l'antigène. L'immunité adaptative Elle se met en place au bout de quelques jours après le contact avec l'agent pathogène et constitue la deuxième ligne de défense de l'organisme. Contrairement à l'immunité innée, l'immunité adaptative est spécifique d'un antigène donné.

On peut distinguer deux grandes catégories de réponse immunitaire adaptative. Les réponses dites humérales sont fondées sur la production d'anticorps par les lymphocytes B. Ces anticorps reconnaissent le pathogène et le neutralisent pour empêcher d'infecter les cellules cibles. Les réponses dites cellulaires sont fondées sur la reconnaissance et la destruction par les lymphocytes T des cellules infectées.

Les anticorps

Les anticorps produits lors de l'infection ou de la vaccination diminuent au cours du temps, mais nous conservons des lymphocytes T et des lymphocytes B dits « mémoires », capables de générer de nouveaux anticorps en cas de nouveau contact avec le pathogène.

Il est cependant plus difficile d'étudier ces cellules mémoires et de s'assurer qu'elles sont bien présentes dans l'organisme. En effet, pour voir si un individu en dispose, il convient de réaliser une ponction au niveau des ganglions lymphatiques. Une procédure bien plus invasive que la prise de sang effectuée pour déterminer nos taux d'anticorps.

3<sup>E</sup> DOSE DE VACCIN ANTI-COVID-19

Que nous disent les données ?

Après s'être opposée au principe d'une troisième dose, lui préférant une couverture vaccinale plus accessible dans tous les pays, l'Organisation mondiale de la Santé fait machine arrière en la préconisant pour les personnes immunodéprimées.



Une volte-face qui s'explique par le flou qui persiste sur la réponse immunitaire naturelle ou induite par la vaccination. Faisons le point avec Canal Détox et le soutien de Frédéric Altare, directeur de recherche Inserm au Centre de recherche en cancérologie et immunologie Nantes-angers.

En France, une troisième dose de rappel est déjà proposée aux personnes les plus fragiles et à celles âgées de plus de 65 ans depuis septembre. De même, les personnels soignants vaccinés depuis plus de six mois peuvent y avoir accès depuis octobre.

En creux, la question qui se pose est celle de la durée de la réponse immunitaire suite à la vaccination.

Est-on toujours protégé contre l'infection par le SARS-CoV-2, et surtout contre le risque de développer une forme grave de la maladie, plusieurs mois après avoir été vacciné ? Chez quelles personnes l'immunité est-elle particulièrement affaiblie ? Et pour qui une troisième dose s'avère-t-elle vraiment nécessaire ?

Depuis le début de la pandémie, de nombreuses équipes de recherche se sont penchées sur la réponse immunitaire induite par l'infection ou par la vaccination, ainsi que sur sa durée. Si des interrogations demeurent, des données solides ont déjà émergé, permettant d'y voir un peu plus clair.

Les anticorps ne sont pas les seuls à produire la réponse immunitaire

Avant toute chose, bien que les quantités d'anticorps dans le sang constituent un marqueur important de l'immunité, il est important de rappeler que la réponse immunitaire ne se résume pas seulement à cela.

Après avoir été infecté par un virus ou après vaccination, l'organisme garde en mémoire sa rencontre avec le pathogène. Le système immunitaire peut alors reconnaître ce dernier et l'éliminer en cas d'une nouvelle exposition, protégeant la

personne contre la maladie. Cette réponse immunitaire fait intervenir différents éléments, dont les anticorps neutralisants produits lors de la première exposition au pathogène qui subsistent encore dans l'organisme, mais aussi les lymphocytes T ou encore les lymphocytes B qui coordonnent la production de nouveaux anticorps. Une quantité réduite d'anticorps dans le sang, plusieurs mois après avoir été infecté ou vacciné, ne signifie donc pas que l'on n'est plus du tout protégé contre le virus. Les lymphocytes B et T qui restent en mémoire sont en mesure de prendre le relais.

Une immunité naturelle après l'infection ?

Plusieurs études soulignent que six à douze mois après l'infection, la plupart des anciens malades de la Covid-19 sont encore partiellement immunisés contre le virus. Ainsi, dans une étude publiée dans le journal Science, menée auprès de 200 patients convalescents, les scientifiques ont montré que 95 % d'entre eux présentaient encore une réponse immunitaire durable contre le virus dans les huit mois suivant l'infection. Les niveaux d'anticorps demeuraient stables, déclinant seulement légèrement six à huit mois après l'infection. La quantité de lymphocytes B spécifiques du virus augmentait quant à elle progressivement pour atteindre un pic six mois après l'infection, puis elle se stabilisait.

Enfin, les niveaux de lymphocytes T spécifiques du virus demeurent aussi élevés. Six mois après l'infection, 92 % des individus présentaient des lymphocytes T CD4+ impliqués dans la coordination de la réponse immunitaire, tandis que la moitié d'entre eux présentaient des lymphocytes T CD8+, qui tuent les cellules infectées par le virus. La quantité de ces cellules variait beaucoup d'un individu à l'autre sans qu'aucun facteur explicatif (sexe ou âge des personnes, par exemple) ne se détache parti-

culièrement. Ces données sont corroborées par des publications plus récentes dans le journal Nature, qui montrent que six à douze mois après infection, des patients convalescents présentent des niveaux d'anticorps stables mais également des lymphocytes B qui restent en mémoire au niveau de la moelle osseuse et peuvent réactiver la réponse immunitaire en cas de nouvelle infection.

L'immunité questionne toujours après la vaccination

Les scientifiques ont aussi étudié la durée de l'immunité chez des milliers de patients vaccinés. Si nous avons un peu moins de recul sur ce sujet, les campagnes de vaccination ayant commencé il y a moins d'un an, on peut toutefois déjà souligner que les données disponibles suggèrent une efficacité toujours élevée des vaccins au cours du temps.

Une étude parue en septembre 2021 dans le New England Journal of Medicine rapporte le suivi d'environ 40.000 personnes vaccinées par le vaccin à ARN Pfizer (BNT162b2) aux États-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe, et montre que six mois après vaccination, une protection contre l'infection atteignant 91,3 %, est toujours constatée. Plus récemment, deux études publiées dans la même revue sont venues compléter le tableau. La première, portant sur plus de 900.000 personnes vaccinées au Qatar, s'est intéressée à l'efficacité du même vaccin à ARN pour prévenir l'infection, mais également pour éviter les formes sévères de la maladie et les décès, dans un contexte où le variant delta était devenu dominant. Les données suggèrent là aussi un haut niveau de protection contre les formes graves de la maladie induites par le variant delta, atteignant 96 % d'efficacité deux mois après la seconde dose, et se maintenant à ce niveau jusqu'à six mois après. Toutefois, l'efficacité du vaccin pour prévenir

l'infection et les formes asymptomatiques était plus faible, atteignant 77,5 % d'efficacité un mois après la première dose, mais déclinant après.

La seconde étude a été menée en Israël sur 4.868 soignants, testés mensuellement au moyen d'un test sérologique sur une durée de six mois, afin de déterminer leur taux d'anticorps neutralisants dans le sang. L'étude montre que ce taux diminue rapidement au bout de trois mois, mais qu'il reste ensuite relativement stable jusqu'au sixième mois. Des différences notables ont cependant été identifiées entre les individus.

Ainsi, les personnes âgées avaient un taux d'anticorps plus faible que les plus jeunes, et les hommes un taux plus faible que les femmes. De manière générale, les personnes immunodéprimées étaient également plus susceptibles de présenter des taux réduits d'anticorps. À noter encore une fois que la diminution des anticorps dans le sang ne signifiait pas absence d'immunité. Les auteurs de cette publication n'ont pas étudié ici les autres paramètres de la réponse immunitaire, comme les lymphocytes.

La menace de nouveaux variants émergents

À ce jour, les données disponibles concordent donc pour montrer que si la réponse immunitaire diminue au cours du temps, les individus continuent à être partiellement immunisés. D'autres cellules que les anticorps neutralisants peuvent prendre le relais en cas de nouvelle rencontre avec le virus. Par ailleurs, les vaccins continuent à être efficaces pour lutter contre les formes graves de Covid-19 et les décès, jusqu'à six mois après avoir reçu un schéma vaccinal complet. Le risque d'être infecté existe néanmoins, surtout suite à l'émergence de variants plus contagieux, comme le variant delta.

Par principe de précaution, notamment pour protéger les personnes ayant un système immunitaire plus fragile (en particulier les personnes âgées et immunodéprimées), qui ont potentiellement développé une réponse immunitaire moins forte suite aux premières doses de vaccins, certains pays ont donc introduit le principe d'une dose de rappel.

Avant de généraliser cette pratique, de nombreux scientifiques estiment cependant que la priorité reste de rendre la vaccination accessible à toutes les populations, dans tous les pays. Ne pas le faire implique de prendre le risque de laisser le virus circuler activement dans certaines régions du monde, ce qui pourrait aboutir à l'émergence de nouveaux variants potentiellement résistants aux vaccins.

Source : Futura science



MOSTAGANEM

## Aménagement du jardin "El Arsa" à portée historique et culturelle

**L**es travaux d'aménagement et de réhabilitation du jardin "20 août", connu sous le nom du jardin "El Arsa" sont en cours actuellement dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris, samedi, de la directrice du parc zoologique et d'attractions "Mosta-Land", Samia Benmehal. Les autorités locales ont décidé de confier les travaux d'aménagement et de réfection de ce jardin historique à l'entreprise de gestion du parc d'attractions et de loisirs qui s'occupera également de la gestion et la maintenance de cette structure touristique familiale. Ce jardin abrite des sites archéologiques importants tels la tour "Bordj Turck" ou le fort de l'est, reconverti en un musée ainsi que le site "El Arsa" qui surplombe la casbah de Tidjdit, un secteur préservé de la ville de Mostaganem et la baie d'Arzew par des es-

paces verts, des jets d'eau, des espaces de repos pour les promenades familiales. Il est prévu l'installation d'aires de jeux pour enfants, des espaces de floralies et d'ornithologie pour un coût global de 20 million DA. Ce nouvel espace de loisirs sera renforcé par des places de divertissement au niveau de la ville de Mostaganem surtout après l'ouverture du parc d'attractions de la plage de Sidi Medjdoub l'année dernière et l'ouverture imminente du jardin "El Wiam" dernièrement aménagé. S'agissant du parc zoologique et d'attractions "Mosta-Land", sa directrice a souligné que cet espace à vocation national et régional a connu au cours de cette saison estivale, un afflux record de visiteurs sur ses différents pavillons et installations, notamment celles qui ont été équipées lors de la ferme-

ture de prévention pour éviter la pandémie de Covid-19.

Pour un seul mois, plus de 300.000 visiteurs ont été recensés, notamment au niveau de la forêt de promenade familiale, du lac des oiseaux et de la zone des cages en verre réservées aux lions et aux tigres, ajoute le même responsable.

Le parc "Mosta-Land" s'étend sur une superficie de 57 hectares. Il comprend un espace de loisirs avec plus de 20 jeux pour adultes et enfants, un parc aquatique "Kharouba Aquapark", un zoo accueillant 140 animaux de 43 espèces, une forêt naturelle, des restaurants et d'autres commerces, un hôtel cinq étoiles, un centre sportif de classe mondiale, une arène de spectacles artistiques et un parking d'une capacité de 5 000 véhicules, rappelle-t-on.

CONSTANTINE  
(CHAMBRES DE  
L'ARTISANAT ET  
DES MÉTIERS)

Formation régionale  
au profit de 18  
directeurs

Une formation régionale sur la gestion des entreprises artisanales a été lancée samedi à Constantine au profit des directeurs des chambres de l'artisanat et des métiers (CAM) de 18 wilayas de l'Est du pays.

La formation vise à évaluer mais aussi à améliorer le niveau et les connaissances des cadres et des responsables des chambres de l'artisanat et des métiers à l'effet de promouvoir le secteur, a déclaré le directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère de tutelle, Kamel Ed-dine Bouame, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la session de formation.

Promouvoir les capacités de gestion des entreprises versées dans le domaine de l'artisanat et des métiers en matière de gestion et l'explication de différents volets relatifs aux finances et la comptabilité, les modalités de gestion financière et juridique, le paiement des impôts, le marketing et la diversification des services, font également partie des objectifs de cette formation, a ajouté M. Bouame.

L'initiative vise également à garantir la qualité des prestations des CAM participantes, s'agissant en particulier de la communication et du marketing, la planification et la gestion institutionnelle, et ce, pour être au diapason des évolutions technologiques et économiques, a-t-il révéilé.

Des experts internationaux et des enseignants universitaires spécialisés en techniques de communication et management de l'entreprise, ont été, selon M. Bouame, mobilisés pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette session de formation devant se poursuivre jusqu'au 28 octobre en cours.

Soulignant que la formation vise également la préservation des produits artisanaux en voie de disparition notamment, M. Bouame a ajouté que la rencontre, initiée sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est la troisième du genre après celles organisées au profit des directeurs des Chambres des régions du Centre et de l'Ouest.

Considérée comme l'une des priorités du programme établi par le ministère de tutelle, cette formation aura pour mission d'assurer une meilleure gestion administrative et financière de l'entreprise artisanale dans l'objectif de garantir le suivi et l'accompagnement de l'artisan dans la réalisation de son projet, a indiqué à l'APS la sous-directrice de la promotion de l'artisanat et de l'artisanat d'art, Hamida Lazeli. Ont pris part à cette formation régionale, 18 directeurs de Chambres d'artisanat et des métiers de la région Est du pays ( Bordj Bou Arreridj, Biskra, M'sila, Sétif, Mila et Batna, ect).

CHLEF (AGRICULTURE)

## Des fédérations pour insuffler une dynamique au secteur

La création de fédérations dans différentes filières agricoles est de nature à insuffler une dynamique au secteur et assurer l'organisation des opérations de commercialisation et d'exportation, a affirmé, samedi à partir de Chlef, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) Mohamed Alioui.



M. Alioui qui intervenait aux travaux de création d'une Fédération régionale des éleveurs de bovins pour l'ouest du pays, a souligné l'importance de ce type d'organisations dans la régulation des opérations de commercialisation, exportation, et d'organisation de la production. "La création de fédérations agricoles est de nature à organiser et promouvoir différentes filières, trouver des solutions à différentes contraintes et transmettre les préoccupations des agriculteurs et des investisseurs aux autorités", a-t-il expliqué. Assurant l'inscription de cette démarche dans la perspective de création de la Fédération nationale des éleveurs bovins, le SG de l'UNPA a relevé que la rencontre d'aujourd'hui est la 2ème du genre après celle de Sétif,

dans l'attente d'une rencontre similaire pour les wilayas du Centre dans les prochains jours.

M. Alioui a précisé que cette organisation s'inscrit dans le sillage des fédérations des éleveurs ovins, des producteurs de pomme de terre, des producteurs d'olive et d'huile d'olive, et des travailleurs du secteur agricole. "Il est impératif d'atteindre un niveau d'organisation de nature à garantir la sécurité alimentaire et consacrer des pratiques à caractère nationaliste loin de toute idée de gain facile", a-t-il dit.

Abordant les décisions prises par les autorités pour accompagner et soutenir les agriculteurs, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens a loué la décision du Gouvernement relative à la lutte contre la spéculation dans différents produits agricoles, notamment la pomme de terre. "Les agriculteurs n'ont jamais été des spéculateurs et cette décision va faire face à tous ceux qui œuvrent en vue de la poursuite de l'importation des produits agricoles de large consommation", a-t-il estimé.

Signalant l'engagement du Premier ministre à accompagner les agriculteurs dans le stockage de leurs produits, M. Alioui a précisé que "seuls les spéculateurs et les trafiquants sont ciblés". Abritée par le musée public Abdelmadjid Meziene de Chlef, cette rencontre de création de la Fédération régionale des éleveurs bovins regroupant 13 wilayas de l'ouest du pays, s'est déroulée en présence du SG de l'UNPA, du wali de Chlef Lakhdar Seddas et de nombreux acteurs du secteur.

Sur place, de nombreux agriculteurs se sont félicités de la création de cette fédération, à l'image de Belghazi Bouziane, un éleveur bovin de Tissemsilt, pour qui cette fédération est de nature à "ouvrir de nouvelles perspectives pour ceux désirant intégrer cette filière et délargir les activités des éleveurs, notamment au regard de l'intérêt conféré par l'Etat au secteur agricole, en général". "Cette fédération pourrait constituer un trait d'union entre les éleveurs, et les producteurs de fourrages, de lait, et de viandes, soit de quoi permettre de coordonner les efforts et de garantir la disponibilité de ces produits de large consommation et de réguler leurs prix", a estimé, pour sa part, Nadia Madani, propriétaire d'une unité de production de fourrages.

TLEMCEN (MAISONS DE JEUNES)

## Une autonomie de la gestion financière, une nécessité

Les participants à la première rencontre régionale des directeurs des Maisons de jeunes dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays ont plaidé, samedi à Tlemcen, pour une gestion financière autonome de ces établissements.

Au cours de la rencontre tenue au parc national de Tlemcen, le président de la Fédération nationale des Maisons de jeunes, Hadi Mansour, a estimé "nécessaire de penser à de nouvelles méthodes pour la réhabilitation des maisons de jeunes sur le plan de la gestion financière", soulignant que ces dernières sont dans "une situation difficile qui a fait d'elles des dortoirs, sortant ainsi de la mission qui leur est dévolue en matière de développement du tourisme, de l'insertion des jeunes et de la création de liens au travers le jumelage". Cette rencontre, a-t-il considéré,

"est une occasion pour étudier et analyser profondément les problèmes auxquels sont confrontées les Maisons de jeunes.

Avec la conjugaison des efforts de tous, il s'agira d'élaborer un projet et le soumettre à la tutelle en vue de trouver des solutions à la situation actuelle concernant l'administration et la gestion des maisons de jeunes". De son côté, le vice-président de cette fédération et directeur de la maison de jeunes de Bouhanifia (Mascara), Belkebir Ben moussa, a indiqué que "les maisons de jeunes souffrent, depuis 2010, de l'arrêt des activités et du manque des revenus et ce, après leur rattachement aux offices des établissements des jeunes qui gèrent les questions administratives et financières des maisons de jeunes plus que les activités destinées à cette frange de la société".

Le membre du bureau fédéral des maisons de jeunes, représentant de la wilaya de Nâama, Mohamed Karoubi, a insisté, quant à lui, sur la nécessité d'une autonomie financière et une libre gestion des maisons de jeunes, seules capables de gérer les dépenses des visites concernant les échanges. Le directeur de la Maison de jeunes de Nâama, Boukhari Ali, a rappelé que "l'étape traversée par les maisons de jeunes durant la gestion financière autonome était plus active et productive sur le plan pédagogique, par rapport à l'étape actuelle où les Maisons de jeunes sont gérées sous la tutelle de l'ODEJ", soulignant, que durant cette première étape, les revenus financiers étaient exploités dans la programmation d'activités variées au profit des jeunes.

Le directeur de la jeunesse et des sports de

Tlemcen, Ouahid Laiachi, a insisté, quant à lui, sur la nécessité de diagnostiquer la réalité vécue des Maisons de jeunes, afin de mettre en place de nouveaux mécanismes pour développer le tourisme pédagogique. Il a indiqué que "la situation des Maisons de jeunes est paralysée sur les plans de la gestion et de la dynamique et il est nécessaire de réfléchir à la manière de les gérer pour atteindre les objectifs voulus et sortir avec des recommandations efficaces au bénéfice de la dynamique des maisons de jeunes". Cette rencontre, d'une journée, organisée par la Fédération nationale des Maisons de jeunes, a vu la participation des directeurs des établissements de 22 wilayas dans l'Ouest et le Sud-ouest du pays. Elle sera suivie par une rencontre similaire dans la wilaya de Batna.



## BLIDA (FEUX DE FORÊTS)

# Programme de reboisement de dizaines d'hectares

Une campagne de boisement pour le repeuplement de dizaines d'hectares de surfaces forestières affectées par les feux, durant ces deux dernières années, sera lancée lundi dans la wilaya de Blida, a-t-on appris auprès de la conservation forestière locale.



Selon la conservatrice des forêts, Dalila Benani, cette campagne de boisement prévue au lancement le 25 octobre prochain, à l'occasion de la Journée nationale de boisement, ciblera une surface globale de 34 ha décimée durant ces deux dernières années (2019/2020) par les feux de forêts, et dont le couvert végétal ne s'est pas régénéré naturellement. Elle a signalé le lancement d'une large opération de nettoyage et d'assainissement des espaces forestiers affectés par les feux, durant cette année, aux fins de leurs permettre de se régénérer naturellement, avant l'entame du boisement des surfaces qui ne se sont pas régénérées, durant les deux prochaines années, a-t-elle expliqué.

Cette opération, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars 2022, Journée mondiale de l'arbre, prévoit la mise en terre de près de 19.000 arbustes sur une surface de 34 ha, à travers 11 communes, dont une majorité sise

dans la partie Est de la wilaya. Parmi elles, la commune montagnaise de Djebabra, Larbaâ et Bouguerra, outre Oued Djer et Ain Romana, à l'Ouest, et le parc national de Chréa, considéré comme le poumon de la Mitidja. Un intérêt particulier a été accordé, par les responsables de cette opération, à la sélection des essences forestières adaptées au climat et spécificités de ces régions, a souligné Mme Benani, citant, entre autres, le cèdre, une espèce réputée de la région de Chréa, le pin d'Alep, le chêne vert, le cyprès vert et le caroubier. Pour assurer le succès de cette campagne visant à remédier aux pertes subies par les forêts de la wilaya à la suite des incendies, des formations ont été initiées par la conservation des forêts, au profit des associations actives du domaine environnemental, au titre de conventions signées avec des secteurs publics impliqués dans cette campagne, dont les travaux publics, l'environnement

et les ressources en eau. Ces formations ont été axées sur les différentes techniques de plantation (mise en terre, irrigation...) adaptées à chaque essence forestière, outre le suivi et l'entretien des plants d'arbres après leur mise en terre.

### Près de 600 ha de couvert végétal brûlé en 2021

Près de 600 hectares de végétation ont été décimés par les feux de forêts qui se sont déclarés depuis juin dernier dans la wilaya de Blida, selon la conservatrice des forêts de la wilaya. Elle a fait part du recensement de 39 feux de forêts à la période indiquée, notamment dans la partie- Est de la wilaya et sur les hauteurs de Chréa, ayant causé la perte de 562,62 ha de couvert végétal, dont 355 ha de buissons et herbes sèches, 79 ha de maquis, 68 ha de forêts et près de 60 ha de vergers et d'arbres fruitiers, a-t-elle détaillé.

Mme Benani a, également, si-

gnalé une hausse dans les pertes végétales, contre une baisse dans le nombre des incendies, comparativement à l'année dernière, durant laquelle la wilaya a enregistré 66 incendies, ayant causé la perte de 206,64 ha de couvert végétal.

Pour rappel, la wilaya de Blida a enregistré une série d'incendies de forêts, en juillet dernier, au niveau du parc national de Chréa, ayant nécessité l'intervention de nombreuses unités de renfort et soutien, dont les colonnes mobiles anti-incendies de forêts des wilayas de Médéa et Tipasa, et l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida (Alger).

A cela s'ajoute l'unité aérienne de la Direction générale de la protection civile qui a mobilisé ses hélicoptères dans les opérations d'extinction au niveau des zones inaccessibles aux camions anti-incendie, en raison des aspérités difficiles de ces régions montagneuses.

## MÉDÉA

### Un nombre important d'anciens forages réhabilités

Un nombre important d'anciens forages, situés dans des communes de la wilaya de Médéa, restés hors service durant plusieurs années, sont exploités, à nouveau, à la faveur de la mise en œuvre du plan d'urgence, lancé l'été dernier pour combler le déficit en eau potable, induit par le manque de pluviosité, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Suite à la baisse sensible des ressources hydriques, assurées essentiellement par les barrages de "Koudiate Acedroune" (Bouira) et "Ghrib" (Ain-Defla), dont les réserves d'eau ont atteint leur cote d'alerte et ne garantissent plus, depuis quelques mois, l'alimentation de nombreuses communes de la wilaya, un plan d'urgence a été mis en place, en vue de réduire l'impact de ce phénomène sur la population, a-t-on rappelé.

Pour pallier à ce manque d'eau, ressenti, dès le début de l'été, à travers la quasi-totalité des communes, qui ont vu leurs stocks d'eau s'épuiser de façon inquiétante, des actions ont été engagées pour éviter l'aggravation de la situation, vu la dépendance totale de la wilaya de ressources hydriques externes, a-t-on signalé.

Le plan d'urgence, axé sur la réhabilitation des anciens forages et la réalisation de nouveaux points d'alimentation en eau potable, a permis, en l'espace de cinq mois, l'exploitation de quinze (15) forages, qui étaient à l'arrêt dans les communes de Berrouaghia, Médéa, El-Omaria, Tablat, Beni-Slimane et Guelb-el-Kebir, a indiqué la même source. Dix-neuf (19) autres forages, également inexploités depuis des années, sont en cours de réhabilitation, alors qu'une opération de modernisation d'équipement d'anciennes installations hydrauliques qui alimentaient les communes du nord-est et l'est de la wilaya de Médéa, mises hors services, après l'entrée en exploitation du système de transfert du barrage de "Koudiate Acedroune", a été lancée pour renforcer les capacités de production de ces communes, a-t-on ajouté. Il est fait état, dans le même sillage, du démarrage de travaux de réalisation de vingt (20) nouveaux forages, ventilés à travers plusieurs communes, confrontées à des problèmes d'alimentation en eau potable, outre la modernisation de cinq forages, situés dans le périmètre du champ de captation de "Berrine" (Djelfa), qui alimentaient une dizaine de communes du sud et sud-est de la wilaya, parmi lesquelles Ksar-el-Boukhari, Ain-Boucif, Chellaliet-el-Adhaouira et Boughezoul, a précisé la même source.

## OUARGLA

### Sortie en décembre prochain de la première promotion de médecins

La sortie de la première promotion de médecins est attendue au mois de décembre prochain à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris samedi auprès des cadres de cet établissement de l'enseignement supérieur. Cette promotion est composée de 37 lauréats ayant accompli leur cursus au niveau de la faculté de médecine de l'UKMO qui a ouvert ses portes lors de la rentrée universitaire 2014/2015, a indiqué à l'APS le vice-doyen de la même faculté et maître assistant hospitalo-universitaire, Dr. Adib Nouicer, en marge d'une rencontre régionale sur le développement du système national de santé. Ces futurs médecins ont bénéficié de l'encadrement pédagogique

théorique et pratique nécessaire, en collaboration avec le secteur de la santé dans la wilaya, a-t-il ajouté. M. Nouicer a, dans le même sillage, exprimé, sa gratitude pour la contribution de l'hôpital militaire régional universitaire d'Ouargla à l'accompagnement de la faculté de médecine d'Ouargla, en matière de suivi des stages pratiques périodiques ainsi que le rôle positif du corps médical militaire dans la formation des étudiants de la faculté. D'autres praticiens ont, à cette occasion, souligné, l'importance de la réalisation du projet du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla non seulement pour promouvoir les prestations de santé dans la région Sud-est du pays, mais aussi de satisfaire

les besoins de la faculté de médecine qui sera renforcé prochainement par de nouvelles installations pédagogiques, dont les travaux sont en cours d'exécution. Organisée à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSP), en vidéoconférence, la rencontre s'est déroulée en présence des praticiens de la santé publique et représentants d'organisations de la société civile de la wilaya d'Ouargla, en plus des participants issus des wilayas de Tougourt, Tamanrasset, Illizi, Laghouat, Ghardaïa, In-Salah, In-Guezam et Djanet. La rencontre a été marquée par l'organisation de six ateliers portant sur les différents thèmes notamment le développement des activités de santé publique (prévention, pro-

motion et protection), la gouvernance et gestion des établissements de santé, les personnels de santé (gestion des carrières), a précisé le directeur de la santé local, Tarek Belbey. La formation et la valorisation des ressources humaines, le financement des activités des établissements publics, les médicaments et les équipements de santé sont d'autres thèmes retenus aux travaux de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'assises régionales initiées par le ministère de tutelle, a ajouté le même responsable. Elle sera sanctionnée par des recommandations en prévision d'une prochaine rencontre nationale visant à débattre la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la santé, a-t-il fait savoir.



FOOT/ESPAGNE

# Le Real Madrid remporte le clasico à Barcelone 2-1



**L**e Real Madrid a maîtrisé le FC Barcelone 2-1 hier au Camp Nou lors du clasico comptant pour la 10e journée de Liga, et reprend

provisoirement les rênes du classement (20 points) avant le match entre l'Atlético Madrid et la Real Sociedad en soirée. Pour ce premier clasico depuis

les départs de Sergio Ramos et Lionel Messi au Paris Saint-Germain, les Madrilènes se sont imposés grâce au premier but sous le maillot blanc du défen-

seur David Alaba puis à une deuxième réalisation signée Lucas Vazquez (90e+4) avant que Sergio Agüero ne réduise le score pour le Barça (90e+7).

ANGLETERRE

**Chelsea cartonne, City déroule, Ranieri réveille Watford**

Privé de Romelu Lukaku et Timo Werner, blessés, Chelsea a consolidé sa première place en Premier League en atomisant Norwich (7-0), samedi pour la 9e journée, alors que City a disposé de Brighton (4-1) et que Watford et Ranieri ont gagné à Everton (5-2). Un triplé de Mason Mount et les déficiences criantes de la lanterne rouge, Norwich, ont permis aux Blues d'oublier leurs absences en attaque. Avec 22 points, Chelsea a deux points d'avance sur Manchester City, qui a doublé Liverpool, 3e à quatre unités. Equipe surprise du début de saison, Brighton a été rappelé à la réalité par City (4-1). Il n'a fallu qu'une demi-heure à des Citizens opportunistes pour faire la différence. İlkay Gündogan a profité d'une faute de main du gardien Robert Sanchez pour ouvrir le score (1-0, 13e), avant que Phil Foden n'ajoute un doublé (2-0, 28e puis 3-0, 31e) en trois minutes en profitant des largesses défensives d'un adversaire bien trop joueur. Un pénalty d'Alexis McAllister (3-1, 81e) a ré-compensé une seconde mi-temps plus équilibrée mais dans le temps additionnel, Riyad Mahrez a rétabli l'avantage (4-1, 90+5).

R.S

CHINE

**Le marathon de Wuhan reporté à cause de Covid-19**

Le marathon de Wuhan, qui devait se tenir hier, a été reporté au pied levé alors que l'inquiétude grandit d'une résurgence du coronavirus en Chine à l'approche des Jeux olympiques d'hiver de 2022 à Pékin. La Chine a signalé hier 26 nouveaux cas de Covid-19 dans le pays, à un peu plus de 100 jours du début des Jeux. Les autorités s'efforcent de contenir l'infection en procédant à des tests massifs sur les résidents et à des fermetures ciblées. Mais face à l'augmentation du nombre de cas, les organisateurs du marathon de Wuhan ont déclaré, dans un communiqué publié à la fin de la semaine dernière, qu'ils reportaient l'épreuve de dimanche dans la ville du centre de la Chine "afin de prévenir le risque de propagation de l'épidémie". L'événement devait compter 26.000 participants, prenant part à des courses comprenant un marathon complet et un semi-marathon, dans la ville où le coronavirus a été identifié pour la première fois vers la fin de 2019, ont rapporté les médias d'Etat. Le comité d'organisation a déclaré qu'il rembourserait les frais d'inscription des concurrents. La Chine avait drastiquement réduit le nombre d'infections grâce à une massive campagne de tests et une stricte fermeture des frontières.

R.S

ITALIE

**Le Milan AC s'impose dans la douleur à Bologne**

*Très inconstant mais finalement efficace, le Milan AC a provisoirement repris à Naples la tête de la Serie A samedi en s'imposant difficilement 4-2 à Bologne à 11 contre 9, quatre jours après avoir encaissé une troisième défaite en autant de matches en C1.*



Toujours invaincus après neuf rencontres de championnat (huit victoires, un nul), les Milanais comptent un point d'avance sur Naples. Comptant toujours de nombreux absents -dont les Bleus Mike Maignan, opéré du poignet, et Theo Hernandez, positif au Covid- les Milanais, avec en pointe au coup d'envoi Zlatan Ibrahimovic en petite forme malgré un but, ont beaucoup

peiné pour venir à bout des Bolognais, pourtant très vite réduits à 10... et même à 9 en début de seconde mi-temps. Les Rossoneri avaient pourtant rapidement pris les devants grâce à Rafael Leao (0-1, 15). A peine cinq minutes plus tard, nouveau coup dur pour Bologne, avec l'expulsion de l'ex-Lillois Adama Soumaoro pour une faute en position de dernier défenseur. A la 35e, les Milanais

en ont profité pour doubler la mise par leur capitaine Davide Calabria (0-2). Mais en quelques minutes au retour des vestiaires, les Milanais, faisant preuve d'une extraordinaire légèreté, ont encaissé deux buts, malgré leur supériorité numérique, sur un corner dévié dans ses cages par Ibrahimovic (1-2, 49), puis sur une action initiée par Arnautovic et conclue par Barrow (2-2, 51).

Peinant à se montrer dangereux, souvent brouillons et maladroits, même après l'exclusion de Soriano à la 57e pour une vilaine faute sur Ballo-Touré, les Milanais ont finalement été soulagés à la 84e par une belle volée d'Ismaël Bennacer à l'entrée de la surface (2-3). Cinq minutes plus tard, Ibrahimovic a conclu les débats d'une belle frappe enroulée (2-4, 89).

R.S

FOOT / FC BARCELONE (RÉNOVER LE CAMP NOU)

**Les Socos "OK" pour l'emprunt d'1,5 milliard d'euros**

L'Assemblée Générale des représentants des supporters-actionnaires du FC Barcelone a donné son feu vert samedi à la direction du club catalan, pour demander un crédit d'environ 1,5 milliards d'euros, destiné à financer le projet de rénovation du Camp Nou, intitulé "Espai Barça" (Espace Barça). Le projet de financement a été approuvé par 405 votes pour, 21 contre et 6 votes blancs, et avait besoin des deux tiers des voix pour être accepté, selon les statuts du club. La décision devra toutefois être ratifiée lors d'un référendum auquel tous les socios seront conviés. Seuls 455 d'entre eux étaient

présents près du Camp Nou lors de l'assemblée générale de samedi, qui était la suite de la réunion débutée le dimanche précédent (17 octobre) et qui avait été suspendue un quart d'heure avant le coup d'envoi de Barça - Valence en Liga. S'il est ratifié lors du référendum, l'emprunt de ce 1,5 milliard d'euros devra être remboursé en 30 ans, et le Barça ne pourra le faire qu'en puisant dans les revenus excédentaires générés par l'exploitation de l'Espai Barça. L'emprunt serait divisé ainsi : 900 millions d'euros destinés à la rénovation du Camp Nou, 420 millions pour la rénovation du

Palau Blaugrana (le stade de basket du Barça, qui jouxte le Camp Nou), 100 millions pour des travaux d'urbanisation, 60 millions pour la modification du plan local d'urbanisme, et 20 millions d'euros pour la rénovation du stade Johan Cruyff (stade de foot situé au centre d'entraînement du Barça, utilisé notamment par le Barça féminin). Les travaux de rénovation du Camp Nou commenceront vers l'été 2022, et s'achèveront fin 2025. D'autres travaux, notamment ceux concernant la rénovation du Palau Blaugrana, s'étaleront jusqu'en 2027.

R.S

ATHLÉTISME

**Le sprinteur équatorien Alex Quinonez retrouvé assassiné à Guayaquil**

Alex Quinonez, sprinteur équatorien de 32 ans, a été tué par balles vendredi à Guayaquil, au sud-ouest de l'Équateur. Spécialiste du 200m, il avait participé à la finale des JO 2012 et remporté une médaille de bronze aux Mondiaux 2019. Le président équatorien Guillermo Lasso lui a rendu hommage, et promis d'agir "avec force" pour punir les coupables. Le sprinteur équatorien Alex Quinonez, âgé de 32 ans, a été tué par balles dans le port de Guayaquil, au sud-ouest du pays, a

révélé le ministère des Sports équatorien. "Avec une profonde douleur, nous confirmons l'assassinat de notre sportif Alex Quinonez", a déclaré le ministère sur son compte Twitter. L'athlète, spécialiste du 200m, discipline sur laquelle il avait décroché une médaille de bronze aux Mondiaux de Doha en 2019, a été retrouvé mort à près de minuit (heure locale) vendredi, a indiqué une source policière, ajoutant que Quinonez a été abattu alors qu'il se trouvait avec une autre personne qui est également décédée.

"Nous avons perdu un grand sportif, une personne qui nous a fait rêver, qui nous a émus", a expliqué le ministère des Sports équatorien dans un communiqué diffusé sur Twitter, le qualifiant de "meilleur sprinteur de l'histoire de notre pays". Le président équatorien, Guillermo Lasso, lui a également rendu hommage sur Twitter: "Nos plus sincères condoléances à ses proches. Qu'il repose en paix. Ceux qui prennent la vie des Équatoriens ne resteront pas impunis. Nous agirons avec force", a-t-il déclaré. Quinonez, absent lors des

derniers Jeux olympiques de Tokyo cet été, avait participé à la finale du 200m lors des JO 2012 à Londres. L'Équateur est confronté à une vague de violence notamment liée au trafic de drogue qui a poussé le président Guillermo Lasso à prononcer lundi l'état d'exception pour lutter contre l'insécurité. Le président Lasso a proclamé lundi soir ce régime spécial prévoyant la mobilisation dans les rues des militaires pour lutter contre l'insécurité, ceci pour une durée d'au moins 60 jours.

R.S

SPORT/ TIR AU PLATEAU

# Le président de la FATS réagit aux revendications des athlètes de l'équipe nationale

Le président de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS), Abderezzak Lazreg, a rejeté deux des sept doléances des athlètes de l'équipe nationale du tir au plateau, soulevées lors d'une réunion tenue la semaine dernière en présence du directeur technique national (DTN) et du directeur d'organisation sportive (DOS).

"M" is à part deux points, l'ensemble des revendications sont logiques, nous sommes là pour mettre les athlètes dans les meilleures conditions de préparation. Seulement, un athlète n'a pas le droit de s'opposer à la nomination d'un nouvel entraîneur. L'ancien coach (Madjid Ferrat, ndr) n'a pas atteint ses objectifs, chose qui a poussé la DTN à le remplacer par Nabi Nabiev, qui avait déjà collaboré avec la fédération. Il y a aussi le point relatif à l'affectation de matériels de tir sportif à chaque athlète, chose que je ne pourrai jamais le faire, surtout qu'il s'agit d'armes de 5e catégorie, dont la licence est au nom de la FATS.

L'armurerie se trouve à Tipasa, chaque athlète pourra récupérer son arme au début de chaque stage et la restituer après", a déclaré à l'APS le premier responsable. Les athlètes des équipes nationales des deux disciplines (Plateau et Skeet), messieurs et dames, se sont réunis le 16 octobre, en présence du DTN et DOS, "afin d'éclaircir certains points d'ordre organisationnel pour la préparation, dans de très bonnes conditions, de la 19e édition des Jeux méditerranéens de 2022 à Oran (25 juin - 5 juillet)", peut-on lire dans le procès-verbal de la réunion, dont une copie a été transmise à l'APS. A l'issue de cette réunion, les athlètes ont soulevé sept doléances: "Avoir une copie du programme d'entraînement régulier ainsi qu'un quota de cartouches suffisant (22.500 cartouches/ mois), la programmation des entraînements durant les week-end (jeudi, vendredi, samedi) avec un rythme de trois fois



par mois, affectation de matériels de tir sportif pour chaque athlète, présence d'un arbitre fédéral durant les entraînements pour le réglage des machines (grille) et simulation des compétitions, versement des indemnités et frais de transport après chaque fin de stage, refus de l'hébergement à l'hôtel Munatec (dégradé et impropre), et le refus d'imposition par la fédération de Nabi Nabiev comme entraîneur". Pour le premier responsable de la FATS, il s'agit d'une "manipulation" orchestrée par certaines "personnes mal intentionnées". "Pourquoi les équipes nationales des autres disciplines du tir travaillent sans sou-

lever le moindre problème?, je pense qu'il y a manipulation dans l'air. Je tiens à préciser que le budget de l'année 2021 de l'ordre de 1,2 milliard de centimes n'a pas encore été réceptionné. J'ai dû emprunter auprès des différentes ligues régionales pour permettre aux athlètes de démarrer leur préparation". Selon une source autorisée, le plan d'action de la FATS n'a été déposé qu'au début du mois d'octobre courant au niveau du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), ce qui explique le retard dans la réception du budget, à huit mois des JM.

R.S

FOOT-LIGUE 2/USM BEL-ABBES

## La masse salariale chute à 5 millions DA

La direction de l'USM Bel-Abbès, club relégué en Ligue deux de football, a réussi à faire chuter la masse salariale de son effectif à 5 millions DA en vue du nouvel exercice, a indiqué, hier, le porte-parole du club. A ce propos, Abdelmalek Kessiss, qui s'exprimait sur la page officielle du club sur Facebook a fait savoir qu'"en raison des problèmes financiers immenses auxquels est confrontée l'USMBA, il a été décidé de changer radicalement la stratégie du club en optant pour un projet sportif à long terme".

Selon la même source, le projet en question porte sur le rajeunissement de l'effectif, désormais composé dans sa majorité, de joueurs ne dépassant pas les 21 ans, ce qui a permis de revoir à la baisse la masse sala-

riale de l'équipe, alors qu'elle avoisinait, lors des saisons passées, les 30 millions DA. Le porte-parole de la formation de la "Me-kerra" en a profité pour lancer un appel aux autorités locales afin d'accompagner le club dans son nouveau projet. "La saison passée, nous n'avons bénéficié que de 20 millions DA alloués par l'APC. Il y a quelques temps, nous avons été reçus par le wali qui nous a encouragés pour aller au bout de notre politique, cependant, l'implication des autorités locales est des plus nécessaires", a-t-il poursuivi. Pour sa part, l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, qui a pris les rênes techniques des "Vert et Rouge" lors des dernières journées de l'exercice passé sans réussir à leur éviter la descente, a déclaré qu'il visait le "maintien" comme premier objectif en championnat qui débute mardi.

"Nous avons un effectif composé dans sa majorité de joueurs de la réserve, vu qu'on est interdits de recrutement. Nous allons viser dans un premier temps, un maintien rapide, mais si l'occasion se présente pour jouer les premiers rôles, nous jouerons nos chances à fond", a-t-il promis. L'USMBA s'est retrouvée dans l'impossibilité de recruter des joueurs seniors en raison de ses dettes auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) estimées à 260 millions DA. Une situation ayant obligé Slimani à organiser des journées de prospection au profit des joueurs des moins de 21 ans au terme desquelles il a engagé les meilleurs pour défendre les couleurs de son équipe qui évoluera dans le groupe Centre-Ouest.

R.S

FOOT / ELIMINATOIRES DE LA CAN FÉMININE 2022

## Les Algériennes à pied d'œuvre à Khartoum

La sélection algérienne (seniors/dames) de football est à pied d'œuvre à Khartoum depuis samedi soir, en prévision du tour préliminaire "retour" de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2022), prévu demain au stade d'Omdurman, contre son homologue soudanaise.

Une formalité pour les protégées de la coach Radia Fertoul, qui l'avaient très facilement emportée lors du match aller (14-0), au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger).

"Le programme de préparation de ce dimanche a débuté par une séance de soins médicaux, vers 10h30. Après le déjeuner, pris à 13h30, les joueuses auront droit à une séance vidéo, à partir de 18h15" a annoncé la Fédération algérienne de football dans un bref communiqué.

"A partir de 20h00, les coéquipières de Naïma Bouhenni-Bouziane rejoindront le grand stade d'Omdurman, pour leur première vraie séance d'entraînement depuis leur arrivée à Khartoum" a poursuivi l'instance fédérale.

En effet, la séance de samedi était très légère, et n'avait duré qu'une demi-heure, à proximité de l'Hôtel où résident les Algériennes, car il ne s'agissait que d'un décrassage, destiné à les aider à récupérer de leur long voyage. La délégation algérienne a dû transiter en effet par la capitale qatarie, Doha, avant de rallier Khartoum, ce qui a considérablement prolongé son déplacement.

R.S

CYCLISME / MONDIAUX 2021 SUR PISTE

## L'Algérien Yacine Chalel 24e sur l'Omnium

L'Algérien Yacine Chalel a terminé à la 24e place de l'Omnium des Championnats du monde 2021 de cyclisme sur piste, qui se déroule actuellement au vélodrome de Roubaix, dans le nord de la France.

L'épreuve a été remportée par le Britannique Ethan Hayter (1000 pts), devant le Néo-Zélandais Aaron Gate (900 pts) et l'Italien Elia Viviani (800 pts). Samedi, l'Algérien de 26 ans avait terminé à la 20e place de l'épreuve du Scratch. Dans une publication postée sur sa page facebook, l'Algérien s'était dit "très déçu" par cette piètre prestation sur le Scratch, reconnaissant "une erreur de placement, ayant fini par tout remettre en cause".

Chalel aura une troisième et dernière course à disputer avant la clôture de ces Mondiaux 2021 sur piste. Ce sera dimanche, dans l'épreuve de l'élimination, avec l'espoir de faire mieux. Ces Championnats du monde 2021, entamés mercredi au vélodrome de Roubaix, se poursuivront jusqu'à dimanche, en présence de certains parmi les actuels meilleurs pistards de la planète. Parmi eux, les Français Benjamin Thomas, Mathilde Gros et Sébastien Vigier, ainsi que les Italiens Filippo Ganna, Elia Viviani et Elisa Balsamo, sans oublier les Néerlandais Harrie Lavreysen, Jeffrey Hoogland et Shanne Braspenninckx. Aux précédents Mondiaux, disputés en 2020 à Berlin (Allemagne), Chalel s'était contenté d'une 17e place au Scratch, avant d'enchaîner par une 22e place dans la course au départ, ratant ainsi l'occasion d'offrir à l'Algérie une qualification aux JO de Tokyo.

R.S

FOOTBALL

## Charaf-Eddine Amara élu vice-président de l'Union nord-africaine

Le président de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara, a été élu vice-président de l'Union nord-africaine de football (UNAF), lors de l'assemblée générale de cette instance, tenue samedi 23 octobre 2021 à Tunis (Tunisie), a-t-on appris auprès de la FAF. Les travaux de cette assemblée ont été présidés par Abdelhakim Chel-

mani, Président de l'UNAF, en présence de son homologue de la Fédération tunisienne de football, Wadie Jary, et de certains officiels de cette instance. "Deux jours avant cette assemblée, soit jeudi dernier, il y a eu différentes réunions entre les Directeurs techniques nationaux" a encore précisé la FAF dans un bref communiqué, dif-

fusé ce dimanche après-midi sur son site officiel.

"Il y a eu également des réunions de la Commission des finances de l'UNAF, auxquelles a assisté Rachid Oukali, membre du Bureau fédéral et président de la Commission finances au sein de la FAF" conclut le communiqué de l'instance.

R.S

SOMALIE

**Au moins 12 tués dans des affrontements**

Au moins 12 personnes ont été tuées samedi dans le centre de la Somalie, où les forces pro-gouvernementales somaliennes ont repris une localité stratégique à une milice, ont indiqué des responsables sécuritaires.

Les militaires de l'armée nationale somalienne, épaulés par des paramilitaires, ont chassé les combattants de la milice Ahlu Sunna Wal Jamaa (ASWJ) de la localité de Guricel, dans la région semi-autonome du Galmudug.

"Nous avons jusqu'ici confirmé la mort de 12 personnes, dont quatre civils, tués durant les intenses combats à Guricel ce (samedi) matin", a déclaré par téléphone Mohamed Bile, un responsable militaire au Galmudug. "Ce bilan pourrait augmenter, mais la situation est désormais calme et les forces du gouvernement contrôlent l'essentiel des quartiers", a-t-il ajouté.

EQUATEUR

**Sept détenus retrouvés morts dans la prison de Guayaquil**

Sept prisonniers ont été retrouvés morts dans une prison du sud-ouest de l'Equateur, là où s'était déroulé fin septembre le pire massacre de prisonniers d'Amérique latine avec 119 détenus tués dans des affrontements entre gangs, ont annoncé samedi les services pénitentiaires.

"Les corps sans vie de sept détenus" ont été retrouvés, a indiqué sur son compte Twitter le Service national d'attention intégrale aux adultes privés de liberté (SNAI), organisme chargé de l'administration des prisons.

Cette découverte a eu lieu dans la "zone des visites du pavillon 10" du centre de détention de Guayas, à Guayaquil (sud-ouest), ajoute le SNAI.

Ce vaste complexe pénitentiaire avait été le théâtre fin septembre du massacre de 119 détenus, dont certains avaient été démembrés ou brûlés, dans de violents affrontements entre gangs liés aux narco-traffics et aux cartels mexicains.

Le SNAI avait déjà fait état le 14 octobre de la découverte des corps de quatre détenus dans ce même centre de détention et évoqué un suicide.

**ATTAQUE DE PRISON AU NIGERIA  
575 détenus en fuite**



Cinq cent soixante-quinze détenus de la prison de l'Etat d'Oyo, dans le sud-ouest du Nigeria, attaquée vendredi soir par des hommes lourdement armés, sont en fuite, a annoncé samedi le porte-parole de l'administration pénitentiaire dans un communiqué.

"Le centre de détention de moyenne sécurité d'Oyo, dans l'Etat d'Oyo, a été attaqué par des hommes armés non encore identifiés, vers 21H30 le vendredi 22 octobre 2021", a expliqué Olanrewaju Anjorin.

"Les assaillants sont arrivés au centre lourdement armés et

après un affrontement acharné avec les gardes, ils ont réussi à entrer dans la cour en utilisant de la dynamite pour faire sauter le mur", a-t-il précisé.

Tous les prisonniers en détention provisoire ont été libérés, soit 837, selon ce communiqué, mais le quartier des condamnés

et celui des détenus n'ont pas été touchés.

Cependant "267 des évadés ont été retrouvés, laissant ainsi 575 personnes encore en fuite", ajoute le porte-parole.

Le communiqué ne précise pas si des personnes ont été blessées ou tuées au cours de cette attaque.

POLOGNE

**Des mères manifestent contre le renvoi de migrants à la frontière**

Sandant "honte" et "personne n'est illégal", une centaine de mères polonaises a manifesté près de la frontière biélorusse samedi pour protester contre le renvoi de migrants dont des enfants qui tentaient d'entrer dans l'UE.

"On ne peut pas rester les bras croisés quand des enfants passent des semaines dans les froides, humides et sombres forêts du territoire polonais, sans eau ni nourriture et aucun abri" dénonçait l'organisatrice de l'événement sur Facebook.

Des milliers de migrants, originaires pour la plupart du Moyen Orient, ont essayé de traverser

la frontière depuis le mois d'août, dans un mouvement migratoire que l'UE soupçonne la Biélorussie d'avoir provoqué en réponse aux sanctions imposées par l'Union.

La Pologne a mobilisé des milliers de soldats à la frontière, construit un mur de barbelés et déclaré l'état d'urgence pour trois mois dans la zone frontalière où les journalistes et les associations humanitaires sont interdits d'entrer.

Les manifestants brandissant des pancartes telles que "Frontière de la Mort" ou " Craignez Dieu, pas les Réfugiés", ont appelé le gouvernement à lever l'interdiction de passage afin que les migrants puissent recevoir de l'aide humanitaire.

**KOSOVO | Deux diplomates russes expulsés**

Deux diplomates russes ont quitté le Kosovo samedi, déclarés persona non grata par Pristina qui les accuse de menacer la sécurité nationale, ce que Moscou a qualifié de provocation grossière, a rapporté la télévision publique. La présidente kosovare Vjosa Osmani a indiqué vendredi que le ministère des Affaires étrangères avait déclaré à sa demande ces deux diplomates russes persona non grata "en raison d'activités nuisibles qui risquent de menacer la sécurité nationale". Les institutions du Kosovo sont "déterminées à combattre l'influence malveillante de la fédération de Russie et de ses relais dans la région" a-t-elle tweeté.

SOUDAN

**Les pro-civils mettent en garde contre "un coup d'Etat rampant"**

La coalition pro-civils au Soudan a réitéré samedi son soutien au Premier ministre Abdallah Hamdok, mettant en garde contre "un coup d'Etat rampant" lors d'une conférence de presse que des manifestants hostiles ont brièvement tenté d'empêcher.

"Nous renouvelons notre confiance au gouvernement et au chef du gouvernement", a martelé Yasser Arman, un des leaders des Forces de la liberté et du changement (FLC), fer de lance de la révolte qui a démis l'autocrate Omar el-Béchir en 2019.

"La crise actuelle est une machination, un coup d'Etat rampant", a-t-il poursuivi alors que le Soudan, déjà englouti dans le marasme politique et économique, est le théâtre depuis un mois du blocage de son principal port dans l'Est et que des centaines de manifestants réclament depuis une semaine un "gouvernement militaire" aux portes du palais présidentiel. Face à ces pro-armée, les partisans d'un transfert complet du pouvoir aux civils se sont mobilisés jeudi par dizaines de milliers, prenant la rue dans une démonstration de force qui, pour les experts, ne va malgré tout pas accélérer la difficile transition après 30 ans de dictature.

COLOMBIE

**Arrestation du plus puissant trafiquant de drogue du pays**

Le narcotraffiquant le plus recherché de Colombie, Dairo Antonio Usuga, connu sous le nom d'"Otoniel", a été capturé dans le nord-ouest du pays, a annoncé samedi le gouvernement colombien. "Reconnaissance spéciale aux forces de sécurité (...) pour la capture à Necocli de Dairo Antonio Usuga, alias 'Otoniel', haut dirigeant du Clan del Golfo", a déclaré sur Twitter Emilio Archila, conseiller du prési-

dent Ivan Duque. Le Clan del Golfo est le plus puissant gang de narcotraffiquants de Colombie, premier exportateur mondial de cocaïne.

L'arrestation d'Otoniel représente le plus gros coup porté par le gouvernement colombien au crime organisé dans le pays. Les Etats-Unis avaient offert une récompense de 5 millions de dollars pour sa capture.

Le narcotraffiquant a été capturé à Necocli,

l'un des principaux bastions du Clan del Golfo, près de la frontière avec le Panama. Otoniel, 50 ans, était à la tête de gang de narcotrafic formé d'anciens membres de groupes paramilitaires qui ont mené une lutte acharnée contre les guérillas de gauche jusqu'aux années 2010.

Le Clan del Golfo est présent dans près de 300 municipalités du pays, selon le groupe de réflexion indépendant Indepaz.

LIBYE

# Premier forum sur la sécurisation des élections

La ministre libyenne de l'Intérieur a organisé samedi le premier forum sur la sécurisation des élections prévues en décembre et janvier prochains en Libye, rapportent des médias.

Le Premier ministre libyen Abdul-Hamid Dbeibah a déclaré lors du forum que la réunion des départements de sécurité était "une étape importante vers l'unification des institutions de l'Etat". Pour sa part, le ministre libyen de l'Intérieur Khaled Mazen a indiqué que ce forum visait à "intégrer les efforts et les plans de sécurisation des élections", ajoutant que tous les besoins des départements de sécurité seraient satisfaits. La Libye prévoit d'organiser dans les mois à venir des élections générales (présidentielles et législatives) comme prévu par le Forum de dialogue politique libyen par-rainé par l'ONU.

Début octobre, le chef de l'autorité électorale, Imad al-Sayeh, avait affirmé que les préparatifs pour l'organisation des élections présidentielle et législatives en Libye touchaient à leur fin. Les "préparatifs techniques ont été finalisés à 80, voire 90%", avait assuré le directeur de la Haute commission électorale (HNEC), Imad al-Sayeh, rencontré dans son bureau à Tripoli.

Les deux scrutins devaient initialement se tenir le même jour, le 24 décembre, mais le Parlement en a modifié le calendrier : la présidentielle aura bien lieu à cette date



mais les législatives se tiendront un mois plus tard. Plus de 2,83 millions de Libyens, sur une population de quelque sept millions, se sont inscrits sur la plateforme

en ligne mise en place par la HNEC jusqu'à la fermeture des inscriptions à la mi-août.

R.I

PALESTINE

# Plus de 1280 Palestiniens arrêtés par l'occupation en deux mois

Plus de 1280 Palestiniens ont été arrêtés par les autorités d'occupation israéliennes de juillet à septembre derniers, selon un rapport publié par des organisations chargées des prisonniers.

Le document a été publié dimanche par des associations des prisonniers, à savoir La Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, le Club des prisonniers et la Fondation Addameer pour les soins aux prisonniers et les droits de l'homme, et couvre les trois derniers mois (juillet, août et septembre), selon l'agence de presse

palestinienne (WAFA).

Le rapport recense 1282 cas d'arrestation, dont 160 enfants et mineurs de moins de 18 ans, pour la plupart originaires d'El Qods occupée. Parmi les détenus, 37 sont des femmes.

Outre la lecture statistique des cas d'arrestation, les associations se sont penchées sur un certain nombre de politiques mises en œuvre par l'armée d'occupation lors de l'exécution des arrestations. Il s'agit de la politique de punition collective et l'arrestation des membres de la famille pour faire pression sur la personne à arrêter.

Ces politiques ne se limitent pas à une catégorie de détenus, mais s'étendent à tous les groupes, signale-t-on dans le rapport. Et de souligner : la politique de détention administrative est restée l'une des dizaines de politiques visant les Palestiniens.

Le nombre total d'ordonnances de détention administrative au cours des trois derniers mois a atteint les 310, dont 88 nouvelles ordonnances et 222 autres de renouvellement, selon le document.

Le rapport souligne en outre que le nombre de prisonniers et détenus palestiniens dans les prisons

de l'occupation a atteint environ 4.600 jusqu'à la fin septembre 2021, dont 35 prisonnières et 200 mineurs, tandis que le nombre de détenus administratifs atteint les 500.

Depuis le début de cette année, les détenus ont mené plus de 60 grèves individuelles, dont la plupart contre la détention administrative.

Tous les grévistes sont confrontés à des conditions de santé déplorable et très difficiles, y compris ceux qui sont détenus dans des hôpitaux affiliés à l'occupation.

R.I

SÉNÉGAL/  
DÉPARTEMENTALES  
ET MUNICIPALES

## Le corps électoral convoqué pour le 23 janvier 2022

Le corps électoral a été convoqué au Sénégal pour les élections municipales et départementales au mois de janvier 2022, ont annoncé les autorités.

Par décret, le président sénégalais Macky Sall a convoqué le corps électoral à la date du 23 janvier 2022 pour le renouvellement général du mandat des conseillers départementaux et municipaux, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Antoine Félix Diome.

La classe politique est en effervescence depuis quelques semaines dans le cadre des investitures des candidats aux prochaines élections locales. Les coalitions de partis politiques et les formations politiques ont jusqu'au début du mois de novembre pour rendre publique la liste des candidats investis dans les différentes localités du pays pour les élections communales et départementales. Trois grandes coalitions ont déjà entamé le processus des investitures avec des modalités différentes. Il s'agit de la coalition de la majorité Benno Bokk Yaakar, et de deux coalitions appartenant à l'opposition à savoir "Yewwi Askan WI" et "Wallu Sénégal".

R.I

YÉMEN

## 264 "Houthis" tués près de Marib en trois jours

La coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a affirmé dimanche avoir tué 264 éléments du mouvement Ansarallah dit Houthis dans de nouveaux raids au cours des trois derniers jours autour de la ville stratégique de Marib, cible d'intenses bombardements depuis deux semaines.

"Trente-six véhicules militaires ont été détruits et plus de 264 terroristes éliminés" ces dernières 72 heures à Al-Jawba (50 km au sud de Marib) et à Al-Kassara (30 km au nord-ouest de Marib), a indiqué la coalition, citée par l'agence officielle saoudienne SPA, en référence aux Houthis.

Dernier bastion du gouvernement dans le nord du Yémen, Marib est depuis février au cœur d'une bataille sanglante qui s'est intensifiée ces derniers jours avec les avancées des éléments armés.

La plupart des raids annoncés quasiment quotidiennement par la coalition la semaine dernière ont été effectués à Al-Abdiya, à 100 kilomètres au sud de Marib et ont tué plus d'un millier de Houthis dans cette zone, assure la coalition.

Les Houthis affrontent les forces du gouvernement depuis sept ans et se sont emparés de la majeure partie du nord du pays dont la capitale Sanaa en 2014. L'année suivante, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite est intervenue pour appuyer les forces loyalistes. Mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à la "désescalade" au Yémen afin de contrer "le risque croissant d'une famine à grande échelle" dans ce pays.

Le conflit au Yémen a plongé le pays le plus pauvre de la péninsule arabe dans la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU. Des dizaines de milliers de personnes, la plupart des civils, ont été tuées et des millions déplacées depuis le début du conflit.

R.I

SOUDAN

## L'ALC demande que la présidence du Conseil souverain soit confiée à des civils

L'alliance des Forces de la liberté et du changement du Soudan (ALC), fer de lance du mouvement de contestation de 2019, a annoncé samedi adhérer à la remise de la présidence du Conseil souverain à des civils, à la restructuration des forces régulières et à la remise des personnalités recherchées de l'ancien régime d'Omar al-Bachir à la Cour pénale internationale (CPI). Mohamed Naji El Asam, membre du Conseil de direction de l'ALC, a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse dans la capitale soudanaise Khartoum. L'alliance a également annoncé le rejet des demandes de dissolution du gouvernement, exprimant son soutien au Premier ministre soudanais Abdalla Hamdok. "Nous renou-

velons notre confiance dans le gouvernement et le Premier ministre, et ce gouvernement ne sera pas dissous par des dictats", a dit Yasir Arman, un autre membre de la coalition, lors de la conférence de presse. M. Arman a souligné la nécessité de réformer les institutions militaires, en particulier les forces armées, affirmant qu'"il est nécessaire de former une force armée unique avec une idéologie nationale". Depuis l'annonce de la mise en échec de la tentative du coup d'Etat du 21 septembre, les divergences entre les partenaires militaires et civils du gouvernement de transition n'ont cessé de s'aggraver.

Le Soudan est dirigé pendant une période de transition de 39 mois par un gouverne-

ment de transition composé d'éléments militaires et civils, établi après l'éviction de l'ancien président Omar al-Bachir en avril 2019. La période de transition doit être suivie d'élections pour former un nouveau gouvernement. Depuis le 16 octobre, un groupe qui a choisi de se retirer de l'alliance de l'ALC a entamé un sit-in ouvert devant le palais présidentiel, exigeant la dissolution du gouvernement.

Le Conseil souverain du Soudan est actuellement présidé par Abdel Fattah Al-Burhan, et le document constitutionnel stipule que la présidence du Conseil sera transférée à des civils d'ici la mi-novembre de cette année.

R.I

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Avis de consultation  
N° ..... /2021

N° FISCAL / 17014021039

Le présent avis de consultation est lancé par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa en vue de réaliser le projet /

Opération FHP.262.117.14.12

transfert d'eau potable vers localités de Had Shary et Ain F'kah à partir du champ captant d'ouled saïd y compris réservoirs et stations

pour la réalisation des travaux

- Raccordement Du Réservoir Surélevé 1000 M3-Commune De Had Shary
- Raccordement du réservoir surélevé 500 m3-commune de Ain F'kah

Consultation s'adresse à tous les soumissionnaires disposant des capacités financières, Matérielles, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation en vigueur, pour l'exécution des travaux et ayant :

- Qualification catégorie trois (03) et plus activité principale hydraulique code 34-703
- LES SOUMMISSIONNAIRES INTERESSEES PAR LE PRESENT CONSULTATION PAR AFFICHAGE PEUVENT RETIRER LE CAHIER DE CHARGE AU NIVEAU DE LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU CITE PEPINIERE DJELFA (BUREAU DES MARCHES N° 26 AU 1<sup>er</sup> ETAGE) A PARTIR DE LA PREMIERE PARUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUR LE BOMOP OU LA PRESSE.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa Bureau d'ordre général (BOG) cité pépinière le dépôt des offres est fixe aux huit (08) jours de 9h à 13h30 à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse.

L'ouverture des plis est fixée à 14 h le même jour, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions du cahier des charges, et mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

A Monsieur Le Directeur des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa  
Cité pépinière Djelfa

consultation n° ..... /2021

pour la réalisation des travaux de :

- Raccordement Du Réservoir Surélevé 1000 M3-Commune De Had Shary
- Raccordement du réservoir surélevé 500 m3-commune de Ain F'kah

Cette enveloppe doit comprendre des enveloppes séparées et cachetées, séparément /

Enveloppe intérieure 1 : Dossier de candidature.

Enveloppe intérieure 2 : Offre technique.

Enveloppe intérieure 3 : Offre financière.

**Le dossier de candidature,**

- \* Une déclaration de candidature ; Modèle à remplir
- \* La déclaration de probité (signée et datée).
- \* Les statuts pour les sociétés ;
- \* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- \* Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, de sous-traitants.

**a) Capacités professionnelles :**

- Qualification catégorie trois (03) et plus activité principale hydraulique code 34-703

**b) Capacités financières :** Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des années (2018-2019-2020).

**c) Capacités techniques :**

- Moyens humains : Liste des moyens humains et encadrement technique visée par les services habilités de la caisse d'assurance sociale en cours de validité à date de l'ouverture.
- Moyens matériels : Liste des moyens matériels du soumissionnaire (appuyée par tout document justifiant la propriété : cartes grises- Assurances ou contrat de location, les pièces demandés doivent être valides à la date d'ouverture.

**\* L'offre technique :**

L'offre technique devra être mise dans une enveloppe fermée, portant la mention ci-après :

dénomination de l'entreprise : .....

consultation n° ..... /2021

pour la réalisation des travaux de :

- Raccordement Du Réservoir Surélevé 1000 M3-Commune De Had Shary
- Raccordement du réservoir surélevé 500 m3-commune de Ain F'kah

Et comportant /

- La déclaration à souscrire (signée et datée).
- Le cahier des charges , signé et daté, paraphé, avec la mention manuscrite « lu et accepté
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux daté et signé.
- Mémoire technique justificatif dument remplie daté et signé.

**L'offre financière :**

- La lettre de soumission dument remplie signée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) en chiffres et en lettres remplie signée et datée
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; remplie signée et datée ;
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 03 mois plus le délai des préparations des offres à compter de la date de la parution de l'appel d'offre. L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa, s/c Cité pépinière. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Espace  
réservé  
à la pub

# Araignée "géante" : ce cliché qui terrorise la Toile cache un curieux détail

La photographie d'une araignée "géante" a donné des sueurs froides à des milliers d'internautes. Mais l'image s'avère finalement trompeuse.



"Mais qu'est-ce que c'est que ce monstre", "Il faut brûler la maison" ou encore "mais quelle horreur !" peuvent être lus en commentaires d'une photo d'araignée "géante" publiée en début de semaine. Sur le cliché, l'insecte paraît colossal. Son nom scientifique ? La phœneutria ou araignée-banane. Cependant, un détail de poids change la donne face à ce cauchemar à huit pattes.

**La photo d'une araignée "géante"**  
Depuis quelques jours et si vous avez ouvert n'importe quel réseau social, vous êtes forcément tombé dessus. Le cliché d'une araignée colossale fait le tour du web. Un peu de contexte ne fait pas de mal. Le pho-

tographe animalier israélo-canadien Gil Wizen s'aperçoit que des petites araignées commencent à grimper sur son mur et pululent dans sa chambre. Il décide alors de jeter un oeil sous son lit et là surprise. Une araignée géante le fixe. Conscient de la rareté de la découverte, le photographe dégage alors son objectif et shoote l'insecte qui semble prendre la pause. Serein le Gil. Rapidement partagée sur les réseaux sociaux, le "monstre" terrorise les internautes. Certains se demandent alors pourquoi Gil n'a pas brûlé sa demeure face à cette araignée massive, d'autres louent son calme et le remercient d'avoir partagé cet exceptionnel cliché.

Si la photo est vue par des dizaines de milliers de personnes et provoque des sueurs froides chez beaucoup, il est quand même bon de rétablir la vérité. Cet aspect de gigantisme est provoqué par le décor qui entoure l'araignée. À première vue, on a l'impression qu'il s'agit d'une pièce vide avec sol et plafond et que l'insecte occupe la totalité d'un mur. Il s'agit simplement d'une photo prise en dessous d'un lit. Mais il faut quand même rendre à cette bestiole ce qu'elle mérite. Elle fait la taille d'une main, rien que ça. Le cliché a également été primé dans la catégorie des meilleures photographies de la vie sauvage du Musée d'Histoire Naturelle de Londres.

## Le temps passe-t-il plus lentement dans l'espace ?



Si les astronautes vieillissent plus vite dans l'espace que sur Terre, cela signifie-t-il pour autant que le temps y passe plus lentement ? Albert Einstein a bouleversé notre conception du temps avec sa théorie de la relativité générale. Du temps présent, passé et futur. Si l'on sait que lors des missions spatiales, les astronautes vieillissent davantage que s'ils étaient restés sur Terre, cela signifie-t-il que le temps y est plus long ? Non, le temps ne passe pas plus lentement dans l'espace. En revanche, il ralentit car les objets s'y déplacent plus vite. Explications.

### 6 mois dans l'espace, 10 ans sur Terre ?

"On a aussi ces travaux sur le vieillissement, car on sait qu'un vol spatial de six mois équivaut à dix ans de vieillissement... réversibles, heureusement pour nous. C'est du moins ce qu'on nous a dit !", confiait l'astronaute Thomas Pesquet quelque peu inquiet, au journal Le Monde en 2016. Et pour cause, les astronautes vieillissent vraiment (beaucoup) plus vite dans l'espace. La preuve par Scott et Mark Kelly, les "jumeaux de la relativité". Les deux astronautes ont en effet servi de cobayes à la théorie, et l'ont validée. Après un an passé dans l'ISS à une vitesse relative à la Terre de 27.000km/h, Scott aura vieilli bien moins vite que son frère jumeau Mark resté sur la planète, si bien que leur différence physique était palpable à son retour. Mais alors comment l'expliquer ?

### L'influence de la vitesse sur le temps

C'est peut-être la plus grande découverte du 20e siècle et elle est signée Albert Einstein. Le célèbre physicien avait compris le temps, cette notion si complexe, avant tout le monde. Selon sa théorie de la relativité restreinte, la lumière dans un espace vide se déplace toujours à la même vitesse, soit à 299 792 458 mètres par seconde. Le temps en revanche, ne s'écoule pas de la même manière. Il diffère en effet selon la vitesse à laquelle on se déplace.

Mais la vitesse n'est pas le seul élément qui influe sur le temps, la gravité aussi l'impacte. Et alors là c'est encore plus compliqué, parce que si la vitesse le ralentit, une faible gravité l'accélère. Ainsi, d'importants corps célestes comme la planète Terre (au hasard) influent également sur l'écoulement du temps... en le ralentissant.

## Formule 1 : Pourquoi n'y a-t-il aucune femme en F1 ?

Peut-être êtes-vous un fan inconditionnel de la F1, ou encore un amateur en herbe ayant enchaîné les saisons de Formula One : Drive to Survive (Pilotes de leur destin, en français) sur Netflix. Quoiqu'il en soit, vous aurez sûrement constaté qu'il n'y a pas de femmes en pole-position des Grands-Prix... ni dans les voitures tout court. On vous explique tout. Lewis Hamilton et son coéquipier Valtteri Bottas, Michael Schumacher, Sebastian Vettel, Alain Prost, Ayrton Senna, Fernando Alonso, Romain Grosjean... La liste des grands champions qui ont excellé ou excellent encore sur les circuits de Formule 1 (et montent pour certains régulièrement sur le podium) est longue. Qu'en est-il des championnes ? Peut-être cela vous surprendra, mais ce sport automobile fait partie des pratiques dites "dégénérées" : hommes et femmes peuvent s'affronter sur les mêmes compétitions — tout comme l'équitation, la voile ou les fléchettes. Malgré ce fait, pourquoi voit-on peu de compétitrices en F1 ?

### Plusieurs femmes pilotes de Formule 1

Car il y en a eu, des femmes dans des monoplaces ! L'Italienne Maria-Teresa de Filippis commence sa carrière automobile en 1948. Dix ans plus tard, elle est la première de la gent féminine à s'aligner sur un Grand Prix (GP), celui de Monaco le 18 mai 1958 au volant d'une Maserati 250F. Malheureusement, elle ne passe pas les qualifications. En juin de la même année, au Grand Prix de Belgique, elle réussit les premières étapes et termine dixième. Ses trois autres tentatives se soldent par deux abandons et une non qualification. Sa compatriote Lella Lombardi, pilote de F1 entre 1974 et 1976, prend la suite. Elle sera la seule femme à terminer un Grand Prix dans les points, et donc à figurer dans un classement de Championnat du monde : elle gagne 0,5 points en terminant sixième du Grand Prix d'Espagne en 1975. Au total, elle participe à dix-sept Grand Prix pour douze départs, le record féminin. Trois femmes après elle tentent les qualifications,

sans succès. L'Anglaise Divina Galica, la Sud-africaine Désirée Wilson et l'Italienne Giovanna Amati. En 2014, Susie Wolff est par ailleurs la première femme à retourner en F1 depuis 1992. La pilote automobile britannique participe à quatre séances d'essais libres, pour la Williams F1 Team.

### "It's A Man's Man's Man's World"

Ces seules femmes ont pris le volant et rares sont celles qui sont sorties des qualifications. Comment expliquer ce phénomène ? Les pontes de la F1 vous expliqueront que c'est un monde de joint de culasse, de piston et de gros pots d'échappement... Un monde d'hommes, suggèrent-ils ainsi. En témoignent leurs déclarations parfois empreintes de machisme (cf. vidéo en tête d'article). Endurance, instinct de survie et objectifs de vie différents entre les deux sexes... Les arguments ne tiennent pas toujours la route. La F1 est un monde très masculin en effet, où règne un peu (beaucoup) de misogynie. Heureusement les choses évoluent. En 2015,

le "grand argentier" de la F1 Bernie Ecclestone envisage la création d'un Championnat du monde réservé aux femmes. Son objectif ? Persuader les patrons d'écuries phares, à l'image de Ferrari, McLaren ou Mercedes, d'enfin intégrer une femme pilote dans leurs rangs. Puis 2018 sonne la fin des "grid girls", ces femmes qui défilaient en tenues suggestives sur la grille de départ.

### Les mentalités changent dans le monde de la F1

Lécurie Williams, de son côté, a accepté la Britannique de 21 ans Jamie Chadwick dans son programme de jeunes pilotes, la Williams Driver Academy. Elle est même depuis trois ans pilote de développement. Alors à la question "pourquoi n'y a-t-il aucune femme en F1 ?", on vous répondra que les petites filles manquent de rôles modèles pouvant leur faire rêver de monoplace, de GP et d'une carrière automobile. D'où la nécessité de parler de toutes ces précédentes coureuses historiques, ainsi que de la jeune Jamie Chadwick.



# TÉLÉ

CANAL+ Validé



21h09

Sno propose à Sara de produire son prochain album. La jeune femme décide de travailler en studio avec lui.

TF1 SERIES FILMS Les experts : Miami  
21h00



Katrina Hannagan a été poussée devant un bus par un inconnu et succombe à ses blessures.

TMC Men in Black 2



21h15

En 1978, les leaders de Zartha quittent leur planète pour échapper aux griffes de la terrible Serleena.

Chérie 25 Unforgettable

21h05



Un couple de touristes chinois découvre le corps d'un jeune homme échoué sur une plage.

# VISION



W9 Pirates des Caraïbes, le secret du coffre maudit



21h05

Débarassé de la malédiction du Black Pearl, Jack Sparrow est subitement confronté à son passé.

France 5 Ouganda, Congo : sur les routes de l'enfer



20h55

John Mark et son fils Charles se préparent pour un long voyage : ils doivent rejoindre leur village au pays des Ik, au nord Est du pays.

TF1 Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre



21h05

Cléopâtre, désireuse de prouver la supériorité du peuple égyptien, relève le défi du Romain César : construire un palais en trois mois.

Courtney Cox débarque avec sa co-vedette de "Scream" devant l'appartement mythique de Friends



Courtney Cox est une grande nostalgique de l'époque « Friends ». Sur ses réseaux sociaux, la comédienne ne manque jamais une occasion de faire un clin d'œil aux fans de la série. En 2020, elle n'avait pas hésité à remettre sa tête dans une dinde en référence à un épisode culte pour fêter Thanksgiving. Lactrice s'était également assise derrière son piano pour rejouer l'inoubliable générique de la série ou avait reproduit la danse mythique de « Friends » accompagnée du chanteur Ed Sheeran. Récentement, c'est devant l'ancien appartement des célèbres colocataires que l'actrice s'est rendue.

Dans une vidéo postée sur son compte Instagram, Courtney Cox apparaît aux côtés de l'actrice Melissa Barrera, à qui elle donnera la réplique dans « Scream 5 », attendu sur les écrans en janvier 2022 et qui vient de se dévoiler dans une bande-annonce terrifiante. Alors que cette dernière se dirige vers l'appartement mythique des « Friends », Courtney Cox l'interpelle : « Hey Melissa, comment vas-tu ? Ou vas-tu ? » Lactrice lui répond alors qu'elle rentre simplement chez elle, tout en montrant l'immeuble reconnaissable par tous les fans de la série. Visiblement ennuyée, Courtney Cox lui répond : « Je ne pense pas que ce soit ta maison. Je suis heureuse que tu aies rejoint le casting de "Scream", mais là ce n'est pas OK. C'est interdit. Non. » Certaines choses sont définitivement interdites.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
Omar ATTIA

Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter  
ANEP, 1 rue Pasteur  
Alger-Centre  
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social  
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction  
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre  
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

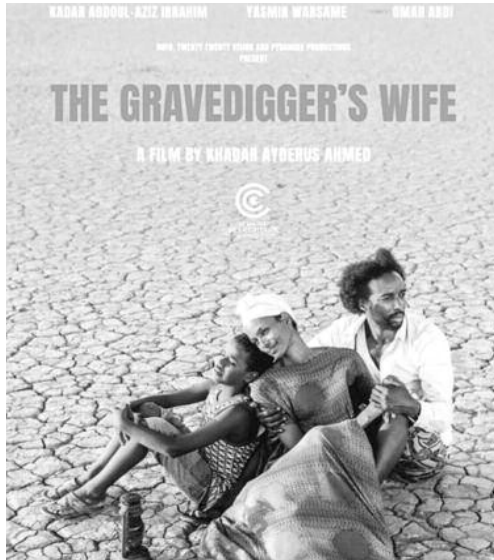
## FESTIVAL PANAFRICAIN DU CINÉMA ET DE TÉLÉVISION DE OUAGADOUGOU (FESPACO)

# Le Somalien Khadar Ayderus Ahmed remporte l'Étalon d'or de Yennenga

Le réalisateur somalien Khadar Ayderus Ahmed a remporté samedi le grand prix de la 27<sup>e</sup> édition du Festival du film et de la télévision africains de Ouagadougou "FESPACO", l'Étalon d'or de Yennenga, pour son premier long métrage "The Gravedigger's Wife". Il a gagné la somme de 20 millions de FCFA (35714 dollars).

Tourné en 2021, La Femme du fossoyeur raconte l'histoire d'un couple amoureux, Guled et Nasra, qui vit avec son fils Mahad, dans les quartiers pauvres de Djibouti. Mais l'équilibre de cette famille est menacé parce que la mère est malade et son mari, fossoyeur, n'arrive pas à gagner assez d'argent pour couvrir les frais de santé. Ce film relate les batailles d'un homme pour sauver sa compagne, pour garder sa famille unie. « Un film ne doit pas prétendre des choses, et ce film ne prétend pas. Ce film raconte l'humanité de façon touchante, raconte la pauvreté mais raconte surtout une histoire d'amour. C'est ça qui est beau, c'est ça qui est fort. Et venant d'un pays difficile, qui souffre, malgré les difficultés de la Somalie, lorsque vient un film comme ça, je trouve que c'est important pour le continent

africain, pour le cinéma africain », confie le président du jury, le Mauritanien Abderrahmane Sissako. Khadar Ayderus Ahmed, 40 ans, n'était pas présent ce soir à Ouagadougou pour recevoir ce prestigieux Étalon d'or de Yennenga du Fespaco 2021. « Pour tout cinéaste africain, c'est le plus beau prix qu'on puisse avoir, c'est toute une fierté », a déclaré Abderrahmane Sissako. D'autant qu'il s'agit du premier film de Khadar Ahmed. Les femmes sont nombreuses à avoir été mises à l'honneur de cette édition. C'est ainsi une cinéaste haïtienne, Gessica Geneus qui remporte l'Étalon d'argent pour son film Freda, quand la Tunisienne Leïla Bouzid soulève l'Étalon de bronze pour Une histoire d'amour et de désir. « La souffrance est racontée dans beaucoup de films que nous avons vus, mais la beauté surtout, la force. Et c'est ça le ci-



néma. Ce n'est pas un cinéma misérabiliste. Même si on rencontre la misère, ce n'est pas misérabiliste du tout. Et c'est porté par une génération jeune. Tous ceux qui ont eu des prix ont entre 30 et 35 ans maximum. Et ça c'est nouveau aussi, dans le palmarès du Fespaco. » La Nuit des rois de l'Ivoirien Philippe Lacote repart avec le meil-

leur décor. Côté documentaire, c'est le Burkinabè Moumouni Sano qui se voit décerner l'Étalon d'or pour Garderie nocturne. L'histoire de Maman Coda qui accueille chaque soir chez elle les enfants des prostituées d'un quartier de Bobo Dioulasso. Pour le réalisateur, ce prix est donc une immense fierté.

A.B

## THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

### Hommage à des figures de la chanson chaâbi et hawzi

Un concert en hommage à des figures de proue de la chanson populaire chaâbi et hawzi a été animé samedi soir à Alger, pour leur apport à l'enrichissement de la chanson et la musique algériennes. Accueillie à la salle Mahiédine-Bachtarzi du Théâtre national algérien (TNA), la cérémonie s'est ouverte par une troupe de la "zorna" qui a accompagné jusqu'à la scène Mahdi Tamache, Saadi Hsissen et Abdelatif Merioua, trois grands noms de la chanson algérienne.

Organisée par l'Association artistique et culturelle "Troisième millénaire" en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, (Onda), la cérémonie s'est déroulée en présence d'un public venu rendre aussi hommage aux artistes qui continuent de les enchâsser. Nardjess, Nadia Bouchama de son vrai nom, a ouvert le bal de cette cérémonie en interprétant "Nesthel el kiya", chanson écrite et composée par Mahboub Bati en hommage à ces figures vivantes de la chanson algérienne.

Pour sa part, Nouri Koufi, une des grandes figures de la musique andalouse, a rendu des chansons du genre, ponctuées de quelques madih en hommage à ses collègues qui ont marqué, chacun, de son em-

preinte la musique algérienne. En dernière partie de ce concert-hommage, Hakim El Ankis, digne héritier de l'art de son père Boudjemâa El Ankis, a interprété de célèbres chansons puisées du riche répertoire chaabi. Mahdi Tamche, Saadi Hsissen et Abdelatif Merioua ont tenu à assister à cette cérémonie-hommage, rehaussée par la présence d'un public mélomane. Présent malgré son handicap, l'interprète du hawzi Mahdi Merioua, 61 ans, est considéré comme l'un des grands noms de sa génération qui a marqué de son empreinte la

musique andalouse dans sa variante hawzi. Natif d'Alger en 1951, Mahdi Tamache, disciple du pionnier du chaâbi, Cheikh Mhamed El Anka, a suivi de 1968 à 1975 des cours de musique au Conservatoire d'Alger. Hsissen Saadi, autre élève d'El Anka, 73 ans, s'est fait connaître auprès du public à travers son riche répertoire et ses spectacles de chaabi authentique, diffusés par la Télévision publique où il avait enregistré plusieurs de ses œuvres.

R.C

## Karim Bouchetata décroche la troisième place au festival arabe du film du patrimoine au Emirats

Le photographe Karim Bouchetata de la ville d'Ain Sefra (Naama) a décroché la troisième place du prix "El Ghaf" de la photographie au festival arabe du film du patrimoine, dans sa deuxième édition, qui s'est déroulée du 18 au 21 octobre en cours aux Emirats arabes unis (EAU).

Karim Bouchetata a remporté ce prix dans ce festival, organisé par l'Institut du patrimoine de Sharjah (EAU) dans la ville émiratite "Khour Fakan" pour sa photo intitulée "Le cavalier algérien". Ce prix est à ajouter au compte d'autres participations, tout aussi riches qu'honorables pour ce capteur d'images des Hauts

plateaux, également connu comme un producteur amateur de court métrage. Il a été classé également parmi les 10 premiers sur 50 participants représentant de 8 pays arabes au festival arabe du film du patrimoine au Caire (Egypte) pour son court-métrage "Foursane El baroud". Ce photographe au palmarès

riche et élogieux a décroché également la deuxième place à l'exposition internationale virtuelle de la photographie, organisée dans la ville de "Mazouna" en Tunisie du 5 au 20 mai 2021, en plus de plusieurs prix qu'il a "récoltés" dans d'autres compétitions nationales de la photographie.

R.C

## Saïda: lancement de deux ateliers de formation aux métiers du cinéma

Deux ateliers de formation aux métiers du cinéma ont été ouverts samedi à Saïda au profit de 40 jeunes férus du 7<sup>ème</sup> art à l'initiative de l'association locale "Ciné-culture". Ces ateliers se poursuivront jusqu'à la fin du mois en cours à la Maison de la culture Mustapha Khalef, au chef-lieu de Saïda. Le président de l'association organisatrice, Karim Moulay, a indiqué, à l'ouverture des ateliers, que l'objectif est de former des jeunes intéressés par le 7<sup>ème</sup> art en leur inculquant ses rudiments. Cette session porte sur l'interprétation et la mise en scène, a-t-il dit. La cérémonie d'ouverture des ateliers de formation s'est faite en présence de nombreuses figures du cinéma national qui doivent encadrer cette session, à l'image des comédiens Hassan Kechach et Rania Serouti, ainsi que des réalisateurs Kamal Yaiche et Chemseddine Tousseine.

L'ouverture de la session de formation, les organisateurs ont projeté une vidéo promotionnelle sur la wilaya de Saïda et le développement urbanistique qu'elle connaît. Il est prévu, durant les six jours des ateliers, la projection de deux films "Jusqu'à la fin des temps" de Yasmine Chouikh et "La voix des anges" de Kamal Yaiche. Ces œuvres seront suivies de débats. Les stagiaires devront réaliser un court métrage qui sera projeté à l'issue du stage de formation. L'Association "Ciné-culture" a été créée en 2015 et contribue à donner une impulsion au mouvement culturel local, notamment dans le domaine du cinéma. Depuis sa création, elle a organisé de nombreux séminaires, manifestations, conférences littéraires et culturelles ainsi que des semaines culturelles avec la participation de personnalités du monde culturel et littéraire, comme l'écrivain Yasmina Khadra et l'historien Denis Martinez.

R.C

## Tlemcen : prochainement une rencontre nationale autour de la calligraphie maghrébine et andalouse

Le musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen organisera du 24 au 26 octobre une rencontre nationale sur le thème "la calligraphie maghrébine et andalouse". Cette manifestation qui sera abritée par le centre d'études andalouses de Tlemcen regroupera de nombreux calligraphes représentant les wilayas d'Adrar, Laghouat, Médéa, Djelfa, Alger, Ouargla, Mostaganem, Saïda, Chlef, M'sila, Ghardaïa, Relizane et Tlemcen. La rencontre s'articulera autour d'ateliers vivants de décoration musulmane et de calligraphie maghrébine sur différents supports à l'instar du verre, de la céramique, de l'argile, du tissu, le cuivre, le gypse, le bois, animés par des artisans confirmés dans leur domaine venant d'Oran, Constantine, Tlemcen, Tiaret. D'autres ateliers de calligraphie seront organisés au centre culturel "Laidoumi Ahmed" de Ghazaouet, en collaboration de l'association culturelle locale "les deux frères". Cette manifestation artistique sera animée également par l'organisation d'une journée d'étude autour de la recherche dans l'art de la calligraphie maghrébine et andalouse, ses aspects esthétiques et spirituels. Elle vise à définir les bases de la calligraphie maghrébine et andalouse, à encourager les créateurs dans cet art et de mettre en valeur la beauté de l'enluminure musulmane dans le patrimoine culturel algérien et enfin à créer un espace d'échanges entre les artistes algériens.

R.C

**Nombres croisés**

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

**HORIZONTALLEMENT**

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique\* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

**VERTICALEMENT**

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique\* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

\* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

**Grille muette N° 364**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												

**Horizontalement**

1 Singes de l'Ancien Monde.2 Portugaise.3 Lavogne.- N'est moderne que dans l'autre sens.4 Patrie de Joffre.5 Sont à l'origine de problèmes d'insertion.6 À l'extrême droite.- Garde forestier.7 Illuler.- Maître sur papier.8 Cimicaire.- Vieux grec.9 Se tordent.- N'est pas banal.10 Crédenes.- Pronom.11 En 61.- Avec aller et sans retour.

**Verticalement**

1 Personnage illuminé de la littérature française.2 Etait spécialisé dans l'os.3 Pierres d'un vert brillant.4 Verbe de liaison.- Hommes et femmes.5 Un petit tour sur le retour.- Petites pièces espagnoles.6 Coupe médiévale.- En l'air.7 Marque de fabrication.- Poète français.8 Commune du 65.- Prénom de 'la reine morte'.9 C'est-à-dire.- Sont donc dans une tour d'ivoire.10 Union chez les Grecs.- Note à partir du bas.11 Direction de rose.- Gouvernement éclairé.12 Font leur âge.

**Mots croisés grille N° 364**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													■
3						■	■	■					
4					■								
5								■					
6					■		■		■		■		
7				■									
8			■					■					
9									■				■
10										■			
11		■									■		
12	■							■					

**Horizontalement**

1 Pêcheresses repenties.2 Prennent des termes à ferme.3 Poisson de mer.- Général nigérian.4 Enceinte.- Font un trou dans la caisse.5 Syrphe.- Jésus y changea l'eau en vin.6 Célèbre roman de Pérochon.- Fait l'angle.7 Bout de baguette.- N'est pas du côté obscur.8 Conjonction.- Porté à Salem.- De toute façon, elle n'y trouverait pas son veau !9 Son rayon est la haute sphère.- Gai participe.10 Prescriptions acquiescives.- Sarugaku.11 Ville de Campanie.- Mot de spécialité.12 Chevaux de fond.- Vent d'ouest.

**Verticalement**

1 Bois que l'on ne coupe généralement pas.2 Anthrènes des musées.3 Trypanosomiase équine.- Condamné pour son atterrissage.4 Urfu ou Riha.- Port en 64.5 Direction du vent.- Saint-Nazaire, autrefois.6 Bleu et noir.- Manque de probité.7 La moitié de cent.- L'espagnol.- Un poulet.8 Du naturel.- Ont gagné ou perdu des électrons.9 Pays dont le symbole est la harpe.- Mettent au bout.10 Partie de tige.- Ville burkinabé.- Inculte.11 Malin.12 Ville des Krupp.- Changer l'eau du poisson.13 Fondatrice des Jeux Floraux ?- Ville des Pays-Bas.



Ibn Rushd (Averroès)

Ça s'est passé un...25 Octobre

1949: Vol test aller-retour de Londres à Tripoli pour le DH Comet



Le 25 octobre 1949, le premier avion à réaction civile, pour le transport de passager, le De Havilland Comet réalise son premier vol d'essai. Un trajet Londres / Tripoli aller/retour en 6h36.

1955: L'Autriche retrouve son indépendance



Le 25 octobre 1955, l'Autriche retrouve son indépendance avec le départ des troupes alliées stationnées dans son pays depuis la fin de la guerre. L'Autriche avait perdu son indépendance en mars 1938 avec l'Anschluss, son annexion par l'Allemagne nazie.

1962: Crise des missiles de Cuba



Le 25 octobre 1962, avec l'installation de missiles à Cuba par l'URSS, poussant à l'extrême la crise avec les États-Unis, le monde est passé à deux doigts d'une guerre nucléaire.

Mots Fléchés N° 364

FILLES DU PEUPLE DONNER UNE FORME	ARRIVE EN ABONDANCE BOVIDE DE LASCAUX	POISONS VÉRIFIE	FRAISÉE	PRÉDI-CATEUR	COUPS DE GUEULE PARADOXE	SAUSSAIE PIÈCE DE POÉSIE
ENTRE-CROISÉE FEMME QUI DESCEND			APPAREILS SANI-TAIRES			
			CHEMIN FORESTIER	PÔLE D'ANIONS		
NOM D'UN MARECHAL DE FRANCE	MOITIÉ DE TONTON BAVERA			REPOSES EN PAIX EFFRONTÉS		VILLE DE TOSCANE
		DEUX DE ROMAINS NI OUI NI NON	JARDIN ORIGINEL REMET À PLUS TARD			RAPPORT DE MATHS DÉPOUILLE
JEU DE KASPAROV EXPRIMÉE VERTEMENT			UN PRÉNOM FEMMIN			
		DIVINS GAGNE-PAIN				POLICIERS AMÉRI-CAINS
ATTENORIT RÉSINE			UN ARBRE À PALMES	SOUVENT PRONONCÉS FEU DE CHARPENTE		
		ENVOYÉ DE PRESSE				ESTUAIRE CHEZ LES BRETONS
SERPENT DE GRANDE TAILLE	RETRA-VAILLÉE FOYER DE PUPILLES				DEVISE DE SUÉDOIS DAIS	
		TRESOR D'ÉOLE COULER			YACHTER À PORTER CRÊPES RUSSES	
SOUTIENS	PEU AC-COMMODANT			EMBRASSAI		
			DES MY-RIAPODES PETITE ÉTENDUE			BOUT DE ROUTE
AVIONS RAPIDES	PERSONNE CACHAT		L'ASTATE ABRÉGÉ ZONE DE COMBAT	VILLAGES CRÉOLES PROPRE À ASSEoir		
		ENTRAVES				AU NOMBRE DE GROGNE
PÉRIODE DE 5 ANS PAYSAGE DE CHOIX				MOT POUR EXCLURE ÉLÉGANCE		GENRE DE MUSIQUE RECETTES DE MAISON
		ÊTRE AU PIQUET	RÉGION D'ITALIE CENTRALE			
DÉNGRENT (- SUR)	VOITURE DE BÉBÉ ORDRE DE DÉPART			ARMES À BANDER ACCORD D'ELTSINE		
			PIÈCE DE CORNILLE (LE)		ÉLÉMENT DE LANGUE	
DÉFAUT PESANT		GRAISSE ANIMALE				

Mots mêlés

N R D T O L O C E E  
C O E U C E R B R A  
E T I S R E V I D E  
O A G T P A P O Y N  
L M R E U E B S C O  
I I E H R L C L E B  
E L N C V U L E E R  
N C E E E M T O S A  
N L O D R N G A P C  
E L O R T E P O N S

ARBRE  
BIO  
CARBONE  
CLIMAT  
DECHETS  
DIVERSITE  
DURABLE  
ECOLO  
ENERGIE

EOLIENNE  
ESPECES  
NATURE  
OGM  
PETROLE  
POLLUTION  
RESPECT  
VERT

**72 nouveaux cas, 66 guérisons et 4 décès**

Sixante-douze (72) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 66 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 205.822, celui des décès à 5.890 alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.195 cas. Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun cas en 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis qu'aucune wilaya n'a enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

**HORAIRE DES PRIERES**

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:33	12:41	15:33	18:02	19:25

**Météo**

Alger	● 24	Tizi Ouzou	☁ 23
Tiaret	● 26	Béjaïa	● 24
Constantine	● 23	Oran	☁ 24

**APN  
Benabderrahmane présente le PLF2022 devant la commission des finances**

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présenté, dimanche, le projet de loi de finances (PLF) 2022 devant la commission des finances et du budget de l'APN. Basé sur un prix de référence du baril de pétrole à 45 dollars et un prix du marché du baril à 50 dollars, le PLF 2022 prévoit une croissance économique de 3,3%, une croissance hors hydrocarbures de 3,7% et un taux d'inflation de 3,7%. Il table sur des exportations d'hydrocarbures de 27,9 milliards de

dollars et sur des importations de 31,8 milliards de dollars. Les recettes budgétaires prévues sont de 5.683,22 milliards de DA contre des dépenses de 9.858,4 milliards de DA. Le PLF prévoit, notamment, plusieurs mesures de soutien à l'investissement dans plusieurs secteurs, une refonte totale du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) qui induira une baisse de cet impôt, et la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages nécessiteux, lequel se substituera au système des subventions généralisées.

**DGSN  
Saisie de 1,5 million d'unités de produits pyrotechniques au niveau national**

Les éléments de la police ont procédé, durant la semaine passée, à la saisie de 1.405.492 unités de produits pyrotechniques, tous types confondus, à travers différentes wilayas, indique hier un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan opérationnel tracé par la DGSN à l'occasion du Mawlid Ennabaoui, ajoute le commu-

niqué. Dans le même contexte, 629.000 unités de produits pyrotechniques ont été saisies à Constantine, 308.922 unités à Oran, 176.269 unités à Mila, 115.000 unités à Ain Defla, 62.000 unités à Tizi Ouzou et 44.288 unités à Tlemcen, précise la même source. Aussi, 40.000 unités de produits pyrotechniques ont été saisies à Tipasa, 20.013 unités à Tiaret et 10.000 à Mascara, conclut le communiqué.

**OUARGLA  
Démantèlement d'une bande opérant dans le trafic de drogues dures**

Les services de Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Ouargla ont démantelé une bande criminelle opérant dans le trafic de drogues dures et la contrebande à travers les wilayas du Sud-est du pays, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. Les investigations enclenchées suite à des informations sur la présence d'une bande spécialisée dans le trafic de drogues, a donné lieu à l'arrestation, au quartier de Sokra (commune de Rouissat), de deux individus à bord d'un véhicule utilitaire en possession de 11,18 grammes de cocaïne, a-t-on indiqué. La fouille du véhicule a permis aussi de mettre la main sur 26.474 unités de produits pyrotechniques, 277 armes blanches, 1.175 sachets de tabac à chiquer (Chemma) et 820 capsules de tabac à narguilé, a ajouté la source. Un lot de 7.460 cartouches de cigarettes de différentes marques et une somme de 42.000 DA ont été également saisis par les mêmes services, qui ont arrêté trois autres individus.

**DGSN  
Campagne nationale de don de sang**

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise à partir de lundi, une campagne nationale de don de sang, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération nationale des donneurs de sang (FNDS). Organisée à l'occasion de la Journée nationale du don de sang, cette Campagne de trois jours sera lancée du Centre médico-social de la Sûreté nationale à Alger, précise un communiqué rendu public dimanche par les services de la DGSN. Afin d'assurer la réussite de cette opération, la DGSN a mobilisé "tous les moyens matériels et humains au niveau de toutes les structures et sièges de police", ajoute la même source.

**DON DE SANG  
La collecte a connu une évolution de 11,43 %**



La collecte de sang a connu une évolution de 11,43 %, soit 325.102 dons, durant le premier semestre de l'année en cours comparativement à la même période en 2020, a indiqué dimanche un communiqué de l'Agence nationale de sang (ANS). L'ANS affirme avoir enregistré au premier semestre de l'année en cours, "au niveau national, un taux d'évolution de 11,43% par rapport au premier semestre de l'année 2020, soit 325 102 dons collectés", soulignant que depuis le début de la pandémie de Covid-19 et en dépit des mesures sanitaires et d'autres difficultés, "les donneurs de sang ont continué à donner du sang au profit des patients nécessitant

une transfusion". La mobilisation des donneurs de sang et la coordination nationale avec les services de transfusion sanguine ont permis, ajoute le communiqué, "d'assurer un approvisionnement en sang et en produits sanguins". Pour ce qui est de la célébration de la 16ème Journée nationale des donneurs de sang, ce lundi 25 octobre, sous le slogan "Le don de sang, une fraternité et une solidarité", l'Agence nationale du sang rendra un "vibrant hommage aux milliers de donneurs de sang bénévoles", précise la même source. L'ANS saisit cette occasion pour lancer un appel à "la solidarité en sensibilisant davantage nos concitoyennes et concitoyens à

l'importance de ce noble geste qui permet de sauver des vies", note le même communiqué. A cet effet, plusieurs manifestations, actions de sensibilisation et cérémonies honorifiques seront organisées au profit des donneurs de sang à travers toutes les wilayas, ajoute la même source, en impliquant dans cette opération le mouvement associatif, en particulier les comités locaux de la Fédération algérienne des Donneurs de Sang (FADS). Un vaste programme national de collecte de sang a également été établi par l'ANS, en coordination avec plusieurs partenaires, notamment la Direction générale de la sûreté nationale, Sonelgaz, SAIDAL, etc., indique la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
ΦΥΜΕΚ | FELIKH. EΘΥΜΗΝ Α ΣΤΙΧΘΡΑ  
قصر الزواجر - الجزائر - الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية - وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

## الأسبوع الوطني للقرآن الكريم

المسابقة الوطنية  
حُبُّ الْوَطَنِ .. أَلْبَعْدُ الْأَخْلَاقِ وَالْإِتِّزَامُ الْوَطَنِيِّ  
لِحِفْظِ الْقُرْآنِ الْكَرِيمِ وَتَجْوِيدِهِ وَتَفْسِيرِهِ

أيام 21 / 20 / 19 ربيع الأول 1443 هـ الموافق 28 / 27 / 26 أكتوبر 2021 م  
النّادي الوطني للجيش - بني مسوس - الجزائر العاصمة